

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Actualité

45 000 Costarmoricains de plus en dix ans

► PAGE 9

Perspectives

La belle aventure de la librairie Le Grenier à Dinan

► PAGE 18

Rencontre

Sonia Grandjouan, une femme à la pêche

► PAGE 22

Actions

1982 - 2012 : trente ans de décentralisation en Côtes d'Armor

► PAGES 24 | 25

Patrimoine

Des passionnés de restauration

► PAGES 30 | 31

Dossier

Circuits courts alimentaires

La qualité d'un territoire

Sommaire

4 | →

L'image
du mois5 | 10 → **Actualité**

- Le débat d'orientations budgétaires
- Le collège du XXI^e siècle
- "Habiter mieux" aide les ménages modestes
- Un foyer d'accueil médicalisé d'adultes handicapés ouvre à Pordic
- Démographie : 45 000 Costarmoricains de plus en dix ans
- Beilhañ, dastum hac'hoarzhin e bro Dreger
(Les veillées de Dastum égaient l'hiver trégorrois)

16 | 19 → **Perspectives**

- À Dinan, la pépinière d'entreprises Ecodia accueille ses premières pousses
- BGE Côtes d'Armor facilite la création d'entreprise
- La belle aventure de la librairie Le Grenier à Dinan
- Concept caoutchouc à Saint-Nicolas-du-Pélem

20 | 22 → **Rencontre**

- Un tremplin pour les jeunes handicapés avec Osons l'égalité
- Familles rurales répond aux besoins des familles
- Sonia Grandjouan, une femme à la pêche

23 | 29 → **Actions**

- Le fonds d'aide à la réorientation des productions vers une agriculture durable
- 1982 – 2012 : trente ans de décentralisation en Côtes d'Armor
- Marie-Christine Milliot, la jardinière de La Roche-Jagu
- Le renouveau du Centre forêt bocage à La Chapelle-Neuve
- Les Ateliers pêche nature séduisent les jeunes
- Le Leff communauté a de l'ambition

30 | 31 → **Patrimoine**

- Le prix "Les découvreurs du temps" récompense les passionnés de restauration

32 | 33 → **Porte-parole**

- L'expression des groupes politiques du Conseil général

EN COUVERTURE

PHOTO THIERRY JEANDOT

Dossier

11 | 15 →

Circuits courts alimentaires

La qualité
d'un territoire

Vente à la ferme, sur les marchés, par Internet, etc. Les voies de commercialisation en circuits courts sont multiples et en constante évolution. Depuis une dizaine d'années, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à ces filières plus proches du consommateur, leur permettant de mieux valoriser leurs produits.



THIERRY JEANDOT

34 | 37 → **Guide**

- Korfa, un nouveau spectacle avec la C^{ie} Alban dans la boîte
- Tanguy Dohollau, dessinateur amoureux des livres
- La 9^e édition de Babel Danse →
- Eric Jaffrelot, arbitre européen d'athlétisme



D.R.

38 | 39 → **Détente**

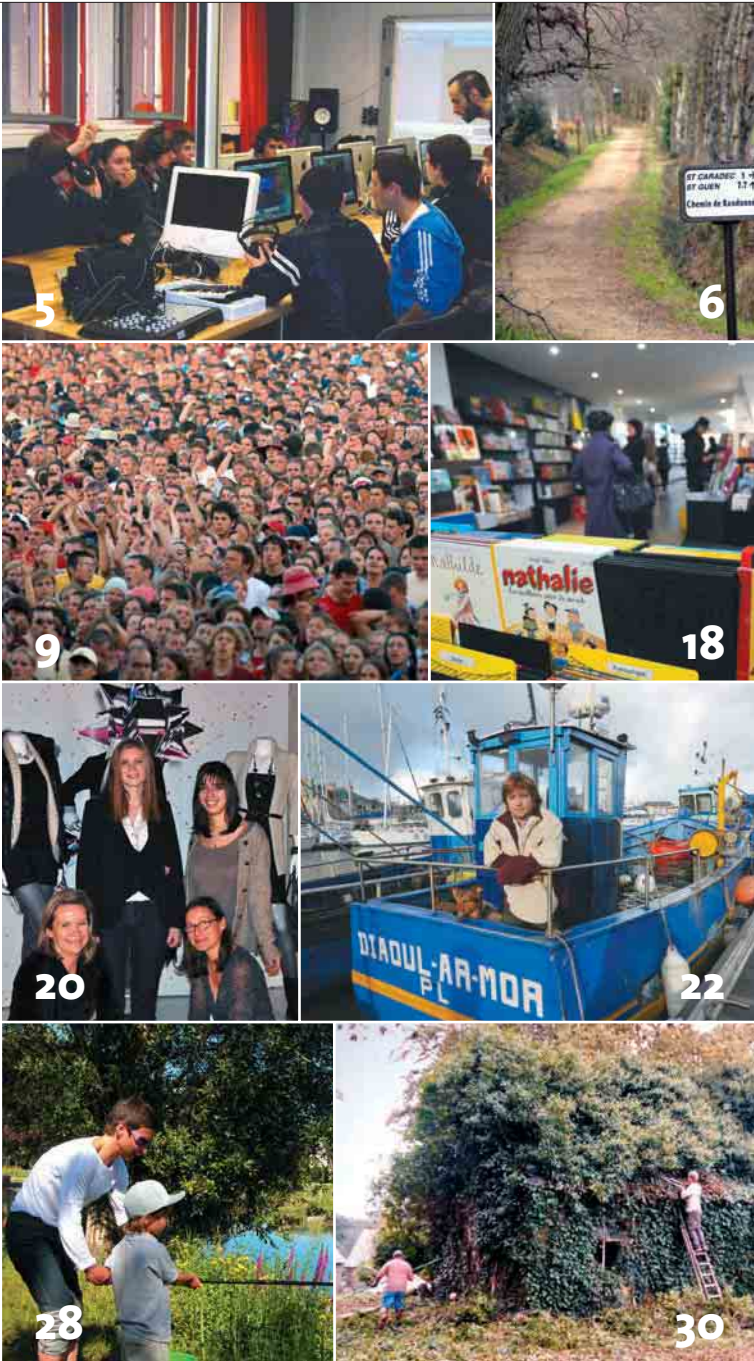
- Recette : sauté de lapin au cidre et à la fine de Bretagne
- Jardin : la taille en têtard
- Les mots fléchés

Mensuel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Direction de l'Information et des Relations avec les Citoyens (DIRC). 9 place du Général-de-Gaulle, BP 2371, 22023, Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 62 16. Fax 02 96 62 50 06. Courriel : lemagazine@cg22.fr. Site internet : www.cotesdarmor.fr. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claudy Lebreton. COMITÉ EDITORIAL : Claudy Lebreton, Isabelle Nicolas, Philippe Delsol, Michel André, Gérard Le Caër, Régine Angée, Yves-Jean Le Coqù, Véronique Robitaillie, Benoît Cadoret. DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS : Philippe Germain. RÉDACTRICE EN CHEF : Laurence Ladier. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Bernard Bossard. JOURNALISTES : Laurent Le Baut, Joëlle Robin. PHOTOGRAPHE : Thierry Jeandot. ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Véronique Rolland, Stéphanie Stoll, Briac Morvan, Nono. Photos : Bruno Torrubia, Philippe Josselin. ASSISTANTE DE LA RÉDACTION : Émilienne Nivet. CRÉATION-EXÉCUTION-RÉALISATION : Cyan 100. IMPRESSION : Imaye Graphic - 81 boulevard Henri-Becquerel - 53021 Laval. DISTRIBUTION : La Poste. N°ISSN : 1283-5048. Tirage : 292 000 exemplaires.

POUR TOUT PROBLÈME DE RÉCEPTION DU MAGAZINE, CONTACTER LES SERVICES DE LA POSTE AU 02 99 77 02 87.

Magazine imprimé en France sur papier "Eural Premium", recyclé à partir de vieux papiers et cartons désencrés et blanchis sans chlore, agréé par l'Association des Producteurs et Utilisateurs de Papiers Recyclés.





THÉREY JEANCOFF

Claudy Lebreton
Président
du Département
des Côtes d'Armor

Le début d'un nouveau cycle économique ?

Très sûrement, les crises financière, économique et sociale que nous vivons depuis 2008 marquent la fin d'un cycle économique et historique qui, avec le leurre d'une croissance économique, s'est en fait traduit concrètement par plus de chômage, de précarité, de pauvreté, par un mal être et une incertitude toujours plus forte.

“La crise, c'est quand le vieux se meurt et que le jeune hésite à naître”, écrivait Antonio Gramsci. Nous sommes aujourd'hui dans cette période d'incertitudes, où rien n'est fait, où tout est à inventer, à construire. Nous craignons le pire et devons déjà imaginer le meilleur, à la recherche d'une plus grande efficacité économique, sociale et écologique. Loin d'un vœu pieux, nombre d'entre vous s'engagent déjà, concrètement, et dessinent une économie différente – un monde différent ? – créatrice de métiers nouveaux. Parler des circuits courts alimentaires, comme nous y invite le magazine ce mois-ci, c'est donner à voir, grâce à l'expérience de Costarmoricains qui ont choisi de redonner du sens à leur métier, qui ont voulu améliorer la qualité de leurs produits autant que leur qualité de vie, qui ont fait le choix de produits du terroir et d'une certaine proximité avec la nature, une part de cette économie alternative. Ils veulent retisser un lien, remettre de l'humanité et de la proximité dans leur vie quotidienne, dans leur vie professionnelle. L'expression simple et concrète d'un développement plus durable et solidaire. Comme une contribution, j'en suis convaincu, à l'émergence d'une économie plus responsable et plus juste, comme les prémisses d'un nouveau modèle de développement, porteur de valeurs humanistes.

Le Département des Côtes d'Armor

■ **Hôtel du département**
9 place du Général-de-Gaulle
BP 2371
22023 Saint-Brieuc cedex 1
contact@cg22.fr

Conseil général
infos services
N°Azur 0 810 810 222



cotesdamor.fr



Côtes d'Armor,
le Département
est sur Facebook

YouTube .com/user/cotesdarmorvideo

Les Maisons du Département

- **Maison du Département de Dinan**
rue Victor-Schoelcher
Tél. 02 96 80 00 80
- **Maison du Département de Saint-Brieuc**
76 rue de Quintin
Tél. 02 96 60 86 86
- **Maison du Département de Guingamp**
9 place Saint-Sauveur
Tél. 02 96 44 85 44
- **Maison du Département de Lannion**
5 allée du Palais-de-Justice
Tél. 02 96 04 01 04
- **Maison du Département de Loudéac/Rostrenen**
42 boulevard Henri-Castel
Loudéac
Tél. 02 96 28 11 01

L'image du mois

Belle réussite pour "Jazz nomade en Côtes d'Armor" initiée par le Département du 5 au 11 décembre 2011. Ce dernier accompagnait les associations organisatrices de concerts dans tout le territoire costarmoricain. Si l'on en juge par le nombre de spectateurs - près de 2 000 personnes ont assisté à des prestations de qualité dans une quinzaine de villes - l'événement a été salué de Châtaudren au Petit Écho de la mode, au planétarium à Pleumeur-Bodou en passant par Lanloup, Callac, Plumieux, Guingamp, Saint-Caradec, Trédrez-Locquémeau... Certains lieux ont fait salle comble et parfois refusé du monde. Cette première manifestation dédiée au jazz est à reprogrammer. À Plancoët, les enfants ont apprécié les interprétations du trio Pinc. Ici à gauche Ronan Pinc au violon et à ses côtés Philémon Régnauld à la contrebasse lors d'un concert scolaire à la salle Solenval.

Plancoët, vendredi 9 décembre 2011, 14 h 54

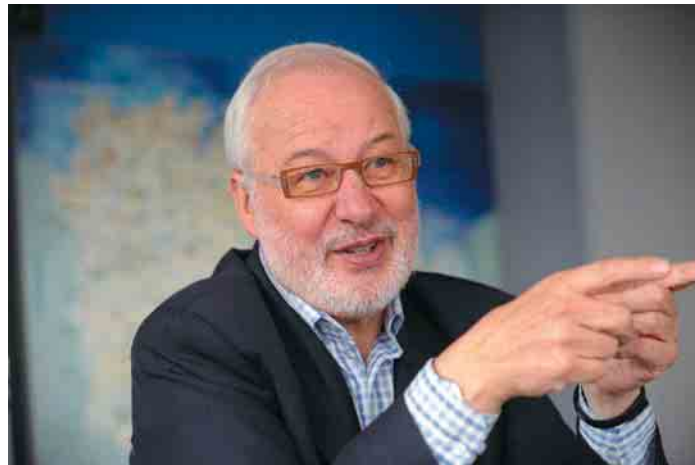


Débat d'orientations budgétaires

Une nouvelle donne un nouveau Département

Fin janvier se tenait le débat d'orientations budgétaires au Conseil général, préalable au vote du budget primitif, qui se déroulera cette année du 27 février au 2 mars. Ce n'est un secret pour personne : le contexte actuel, international et national, est difficile. Le Conseil général des Côtes d'Armor n'est malheureusement pas épargné. Alors que l'augmentation des dépenses d'action sociale et la baisse des dotations de l'Etat mettent à mal les finances départementales, les allocations de solidarité (APA, PCH, RSA) sont de moins en moins compensées par le gouvernement : à ce titre, il doit 36M€ d'euros au Département pour la seule année 2011 - 85M€ depuis que l'Etat a transféré la gestion de ces allocations aux Départements. Dans ce contexte, le Conseil

général doit faire face à de nombreuses incertitudes : si une hausse plus forte que prévue des recettes de droits de mutation(*) a permis au Département de réduire son endettement en 2011, cette ressource reste très volatile et ne peut constituer une solution pérenne. De même, le Département subit directement la crise financière en étant confronté à une dégradation des conditions d'emprunt, due à une raréfaction de l'offre de crédits faite par les banques. Face à cette nouvelle donne, le président Claudy Lebreton a affirmé la né-



Claud y Lebreton l'a dit à plusieurs reprises : "Le Département ne renoncera pas à ses valeurs."

cessité d'imaginer un nouveau Département et de nouvelles politiques départementales. Mais si des choix devront être faits, le Conseil général ne renoncera pas à ses valeurs, le service public, la cohésion sociale, les solidarités. Au contraire, le budget de l'année 2012

traduira ces convictions, autour des grandes priorités politiques du mandat : le service public départemental, l'emploi et la cohésion sociale, l'éducation et la jeunesse, la ruralité, l'aménagement numérique.

(*) Taxe sur les transactions immobilières

Voile traditionnelle en Côtes d'Armor

Un nouveau tourisme culturel



L'Eulalie, basé à Lézardrieux, est l'un des 15 voiliers traditionnels du département.

En décembre, lors du dernier salon nautique de Paris, Côtes d'Armor tourisme a présenté son offre de tourisme culturel nautique. Le département dispose en effet d'une flottille de 15 voiliers traditionnels, dont trois sont classés Monuments historiques : "Kotick", "Rigel" et "Fée de l'Aulne". Nombreux sont ceux qui bénéficieront bientôt du label "Randonnée nautique".

L'idée ? Raconter l'histoire de la voile de travail et de plaisance en faisant escale dans les mouillages de charme du département que sont le moulin à marée, l'île monastique, Gwin Zégol ou les ports de caractère. La volonté commune des voiliers traditionnels costarmoricains est de collaborer et de naviguer ensemble par bassin de navigation, avec comme objectif premier de transmettre une culture maritime.

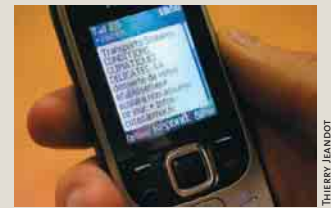
Découverte des métiers du spectacle

Six semaines d'ateliers pour 240 collégiens

C'est une initiative originale qui a réuni pendant six semaines 240 élèves de seconde du lycée Freyssinet à Saint-Brieuc et des professionnels de La Citrouille, scène de musique actuelle de Saint-Brieuc. Les élèves ont en effet participé à des ateliers autour des métiers du spectacle et de la communication : PAO, MAO, communication et graphisme, écriture, critique de disques, arts de la rue, lumière, sonorisation,

etc. Les ateliers étaient animés par des professionnels du spectacle, des employés de La Citrouille et des intervenants extérieurs parmi lesquels Michel Aumont, clarinettiste, Véronique Constance, journaliste à *Ouest-France*, ou encore la chanteuse Adèle. Certains ateliers ont donné lieu à des réalisations que l'on peut retrouver à l'adresse du blog ci-dessous.

<http://freysineta2011.jimdo.com/>



THIERRY JEANDOT

Transport scolaire : l'information par SMS

En cette période hivernale, un nouveau service a été mis en place à destination des collégiens et lycéens. Grâce à une simple alerte SMS, ils peuvent désormais être prévenus en temps réel des conditions de circulation sur le réseau de transport scolaire. Ce SMS sera envoyé en cas de forte intempérie ou de grève, à partir de 6 heures. 9 800 élèves utilisant les circuits scolaires et 5 630 usagers du Tibus sont déjà inscrits à ce service.

Yvignac, mille ans d'histoires

L'association Familles rurales d'Yvignac-la-Tour a lancé une souscription pour un livre consacré à la commune et intitulé *Yvignac, mille ans d'histoires*. Ce livre est une œuvre collective écrite par des Yvignacais et des personnes extérieures, tous passionnés par l'histoire locale. Au total, il comprend plus de 400 pages et plus de 1 000 cartes postales, photos et autres documents. Pour le réserver, adresser un chèque de 39€ avant le 15 février à l'ordre de l'association Familles rurales d'Yvignac-la-Tour, chez Daniel Coulombel, La Magdeleine, 22350 Yvignac-la-Tour.

Fête québécoise en février

L'association Québeceltie organise sa 2^e édition de la fête du patrimoine créateur, du 23 au 26 février, dans plusieurs communes autour de Saint-Brieuc. Au programme : concerts, cabaret traditionnel a capella ouvert à toute personne souhaitant interpréter une chanson traditionnelle, ateliers de formation chez l'habitant (guitare, violon, chant), veillées de danses, randonnées chantées et contées, repas québécois, repas de galettes, etc.

Tout le programme sur <http://quebeceltie.blogspot.com/>



D.R.

LN et Léa à Saint-Trimoël

L'association D'ici et d'ailleurs a programmé un concert le 11 février avec Laurence Meillarec, Léa, ex-pianiste de GlenMor, sélectionnée au Printemps de Bourges avec Clip Trio et Hélène Bouvier, LN, à la basse. Ces deux-là forment un duo plein d'énergie qui mêle chansons drôles et engagées et mène son spectacle tambour battant. Et qui plus est, elles font rire le public sans jamais se prendre au sérieux.

20 h 30 à la salle polyvalente, 6 €

> 06 45 49 68 46 ou 09 62 02 46 20

Pays de Dinan : Ess'PRance voit le jour

Ess'PRance, pour Economie sociale en pays de Rance, est le tout nouveau pôle de l'économie sociale et solidaire du pays de Dinan créé en décembre dernier. Rassemblant plusieurs acteurs du territoire, Ess'PRance devient le 14^e pôle de ce type en Bretagne, et le 3^e en Côtes d'Armor, après Rich'ESS dans le pays de Saint-Brieuc et le pôle d'économie sociale et solidaire du Trégor Goëlo. Objectif de ces structures : fédérer les acteurs de l'économie sociale et solidaire d'un territoire, dans le but notamment de mutualiser leurs compétences ess-bretagne.org

Usagers de Tibus : réunion à Lannion

Lieu de rencontre entre les usagers du transport Tibus, les élus du Conseil général et le transporteur délégataire qu'est la Compagnie armoricaine de transport (CAT), un comité de ligne se tient le mardi 28 février à 19 h à Lannion (le lieu exact sera confirmé sur cotesdarmor.fr). Objectif de cette réunion publique ouverte à tous : mieux faire connaître le réseau Tibus et donner la parole aux usagers dans le but d'améliorer le service rendu.



Le collège du XXI^e siècle

Cohésion sociale et développement durable au menu



THIERRY JEANDOT

Des réunions de concertation ont fait le lien entre les politiques départementales et la communauté éducative.

Malgré un contexte de réforme territoriale peu favorable sur le plan budgétaire, le Département a mis l'éducation au cœur de ses priorités. Concevoir le collège du XXI^e siècle, telle est l'ambition des rencontres avec les principaux des 47 collèges publics costamoricains lancées à la fin de l'année 2011. En effet, le Conseil général, qui a en charge la

partie technique de la vie de ces EPLE(*) veut faire de chaque collège un outil de cohésion sociale qui favorise l'épanouissement du collégien citoyen et respecte des objectifs de développement durable. D'où ces réunions de concertation destinées à faire le lien entre les politiques départementales et la communauté éducative et à définir des objectifs

communs. Il s'agit bien là de poursuivre la mise en œuvre de politiques innovantes et équitables qui restent pragmatiques et lucides du fait des moyens humains et financiers restreints. Parmi les missions du Conseil général, on trouve la construction des établissements et leur maintenance. C'est aussi le transport des élèves ainsi que la restaura-

tion avec ce qu'elle implique sur le plan des achats de denrées alimentaires locales, de la formation du personnel en matière d'hygiène et de nutrition. Le Département équipe également les collèges en matériel pédagogique et informatique. Enfin, il gère le personnel technique désormais sous sa responsabilité.

Département et Inspection académique ont signé une charte d'accompagnement des démarches d'éducation au développement durable qui symbolise le lancement de l'opération "collège du XXI^e siècle". Pour Gérard Le Caër, vice-président en charge de l'éducation et des collèges, "Notre démarche s'appuie sur les trois piliers du développement durable, économique, social et environnemental; elle privilégie la réussite pour tous et une mixité sociale qui fasse progresser les élèves".

(*) Etablissement public local d'Enseignement

Voies vertes

Respecter l'environnement avant tout

L'ancienne voie ferrée, qui reliait autrefois Saint-Méen-le-Grand à Carhaix, est devenue une voie verte de 120 km. Propriété du Conseil général depuis 1975, elle a été aménagée dès 1987 et est fréquentée, chaque année, par de nombreux randonneurs et vététistes. Depuis plusieurs années, le Département réfléchit à la façon d'entretenir cette voie

verte dans le respect de l'environnement. En 2007, les services techniques ont ainsi abandonné les désherbants chimiques pour se lancer dans un protocole d'entretien expérimental. "Les agents du Conseil général ne se contentent plus de passer l'épaveuse et les grandes scies pour élaguer les arbres", explique Jacqueline Lebert, chargée des itinéraires de promenade et de randonnées. Nous faisons appel à des bûcherons pour faire de la gestion forestière.

Branches, herbe et feuilles mortes sont systématiquement ramassées et valorisées en bois de chauffage, en paillage". Cette expérience innovante est regardée avec beaucoup d'intérêt par les départements voisins.



THIERRY JEANDOT

Infâme Lied records

La culture hip hop en partage sur internet

L'association Infâme Lied records est un label musical associatif né en 2006 et regroupant des artistes venus des quatre coins du département. L'année dernière, Infâme lied records a

sorti un projet musical gratuit disponible sur son site internet infamelierecords.com et déjà téléchargé à plus de 4 000 exemplaires. Si le label est ouvert à toute sorte de musique, c'est bien

la culture hip hop qu'il promeut avant tout en accompagnant les musiciens du département. Prochaine étape : le label espère bénéficier d'un studio d'enregistrement professionnel, afin

de permettre à chacun de promouvoir sa propre musique.

infamelierecords.com

Habiter mieux

Aider les propriétaires les plus modestes

“Habiter mieux” est un programme visant à aider les ménages modestes, propriétaires d’un logement de plus de 15 ans. Il s’agit de les inciter à effectuer des travaux en vue de parvenir à un minimum de 25 % d’économie d’énergie. L’objectif est de bénéficier d’un logement décent et de réduire les factures, à l’heure où près de 3,8 millions de ménages en France consacrent plus de 10 % de leurs ressources à la consommation d’énergie. En août dernier, dix partenaires, dont le Conseil général, l’État et l’Anah (Agence nationale de l’habitat), ont signé un contrat local d’engagement pour mettre en œuvre le dispositif “Habiter mieux”. À ce jour, 230 dossiers sont déjà engagés dans les Côtes d’Armor. Au total, 96 507 logements énergivores ont été recensés dans le département et l’objectif est d’accompagner 2 068 démar-



THIERRY JEANDOT

ches de travaux d’ici à 2013. Pour un projet de 10 000 €, les propriétaires peuvent recevoir jusqu’à 4 100 € d’aides (2 000 € de l’Anah, 1 100 € d’aide “Habiter mieux”, 500 € d’aide locale et 500 € de complément d’aide “Habiter mieux”). Ces aides sont fonction des

ressources des propriétaires. Par exemple, pour une famille de quatre personnes, les revenus annuels ne doivent pas dépasser 23 339 €.

Accueil du public du lundi au vendredi sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 15.

Pour déposer une demande de subvention, les propriétaires peuvent contacter la délégation locale de l’Anah, 5 rue Jules-Vallès, BP 2361, 22023 Saint-Brieuc cedex 1, > 02 96 75 25 68.

96 507 logements énergivores ont été recensés dans le département.



THIERRY JEANDOT

Concours littéraire à Glomel

Amour, affection et amitié le 11 février

Jean Kergrist (ci-contre) a toujours l’humour affûté. Avec l’association Bagne (Breizh association Glomel nature environnement), il organise un concours littéraire sur le thème des “lettres d’amour”. Pour la Saint-Valentin, il s’agit d’écrire un texte de 3 000

signes maximum adressé à une personne réelle ou fictive, vivante ou disparue, individuelle ou collective. Les textes seront lus lors d’une soirée à la salle du lac de Glomel le 11 février à 20 h 30. Pour animer la soirée, des chanteurs et des projections de dessins

d’Alain Goutal, le créateur de BD. Un jury couronnera la lettre la plus originale, pertinente ou émouvante. Premier prix, une nuit en chambre d’hôtes avec vue sur le canal.

L’Île-Grande sur France 3 le 8 février

Dans les coulisses d’un carnaval

Pendant quatre semaines, le réalisateur Thierry Compain a suivi la préparation du carnaval de l’Île-Grande. Un événement majeur de la vie de la presqu’île. Petit par sa taille, ce carnaval est l’un des plus populaires et l’un des derniers de Bretagne. Thierry Compain a ainsi réalisé un documentaire de 52 minutes, intitulé *Malarjez*

(du nom du mannequin brûlé à l’issue du défilé), où il décrypte les particularismes de cette fête populaire. Il s’agit aussi de saisir la vie d’aujourd’hui dans un village, d’examiner les attentes et le choix des plus jeunes de rester vivre au pays ou de partir étudier et travailler ailleurs. Ce documentaire, coproduction JPL Films - France Télévision, a

reçu le soutien du Département, à hauteur de 12 000 €, dans le cadre de la politique en faveur du cinéma et de l’audiovisuel. *Malarjez* sera diffusé le mercredi 8 février, à 23 h 50, sur France 3 Bretagne et le lundi 13 février, après le



Soir, dans *La Case de l’Oncle Doc* sur France 3 National.



Le nouveau match des artisans

Le nouveau match des artisans est le dernier livre de Pascal Pellan, secrétaire général de la Chambre de métiers. Un livre dans lequel il rassemble le contenu de conférences données lors de la Semaine de l’artisanat en 2010 et au cours desquelles il s’est efforcé de répondre aux interrogations des artisans face à la crise économique. L’objectif de ce livre est, selon son auteur, “d’aider les artisans à mieux comprendre leurs clients pour qu’ils puissent mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins”. *Le nouveau match des artisans*, Éd. Chevalier, 10 €.

Vote du budget primitif du 27 février au 2 mars

Du 27 février au 2 mars, l’Assemblée départementale se réunit pour voter son budget primitif 2012. Temps fort dans la vie de la collectivité, le budget primitif doit être voté avant le 31 mars de l’année à laquelle il se rapporte. Il sera aussi le reflet des priorités que souhaite mettre en avant le Conseil général : le service public départemental, l’emploi et la cohésion sociale, l’éducation et la jeunesse, la ruralité, l’aménagement numérique. Rappelons que les débats sont ouverts au public et diffusés en direct (puis en différé) sur cotesdarmor.fr.

Jazz : recherche groupes amateurs

Les organisateurs du festival Un air de Jazz, du 28 juillet au 6 août à Saint-Cast-le-Guildo, recherchent des groupes amateurs à qui sera réservée une scène ouverte le 28 juillet et le 4 août de 18 h à 21 h, juste avant le concert gratuit. Pour chaque scène ouverte, trois groupes seront retenus. Objectif de l’opération : ouvrir le festival à de jeunes musiciens issus des écoles de musique ou de conservatoires. unairdejazz.com unairdejazz22@live.fr

Semaine du microcrédit du 6 au 10 février

L'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) organise la Semaine du microcrédit du 6 au 10 février. Voici le programme des animations dans le département : le mardi 7 février, de 9 h à 16 h 30, accueil du public dans le hall commun de la Caf et de l'Urssaf, à Saint-Brieuc ; le jeudi 9 février, de 9 h 30 à 12 h 30, accueil du public, à la Maison de l'emploi de Loudéac ; le vendredi 10 février, de 9 h à 12 h, accueil du public, à la Chambre de commerce et d'industrie de Quévert et atelier collectif sur les recettes et les dépenses, afin que les auto-entrepreneurs améliorent leur gestion.

Concours d'écriture à Loudéac

L'Office municipal culturel de Loudéac, s'inscrivant dans le Printemps des livres intitulé "airs de familles", organise un concours d'écriture s'adressant aux enfants, aux adolescents (de 13 à 18 ans) et aux adultes. Sujet : "Vous retrouvez une photo de famille (portrait ou groupe) et les souvenirs émergent... Écrivez ce qu'évoque en vous ce cliché retrouvé". Le texte doit tenir sur une page A4 et être tapé ou manuscrit à l'encre noire. Les gagnants remporteront des bons d'achat à utiliser lors du Printemps de livres de Loudéac, le 13 mai. Textes à envoyer avant le 31 mars. > 02 96 28 11 26 omc-loudeac.com



Ce mois-ci sur cotesdarmor.fr



La recette du chef

Sur le site Internet du Conseil général, suivez pas à pas la recette de Jean-Pierre Le Guernevé. Le chef cuisinier du collège Eugène-Guillivic de Plœuc-sur-Lié propose un menu qui se compose d'un médaillon de lotte au foie gras, de pommes de terre aux huîtres et de pointes d'asperges. Dans la rubrique "À voir / À entendre", cette vidéo d'une vingtaine de minutes pourrait bien donner quelques idées aux cuisiniers amateurs... Bon appétit !

Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés à Pordic

Le Courtil de l'ic a ouvert ses portes

Le Courtil de l'ic, à Pordic, foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés, accueille ses premiers résidents. Le projet est porté par l'association pour la gestion du foyer Le Courtil de l'ic (AFLC) qui, dix ans durant, a multiplié les efforts pour que le foyer voie le jour. Le bâtiment, d'une surface de 3300 m², a coûté 4 M€ et comprend 44 studios (dont quatre sont réservés à des accueils temporaires) d'environ 30 m² entièrement équipés (coin cuisine, sanitaires et salle d'eau adaptés). Des studios qui sont de véritables lieux privés garantissant le respect de la liberté et de l'intimité de la personne handicapée. Le foyer doit accueillir 44 personnes en tenant compte de leurs besoins et des soins spécifiques liés à leur patho-



L'aboutissement de ce projet couronne le travail de l'association pour la gestion du foyer Le Courtil de l'ic (AFLC).

logie. L'idée est d'apporter à la personne handicapée le maximum de confort et de bien-être. Le tout selon un principe de liberté permettant à chacun de gérer son espace et son temps en fonction de ses choix personnels,

de ses goûts et de ses possibilités. L'association fonctionne grâce aux cotisations des adhérents, une subvention du Conseil général, une subvention de la ville de Pordic, les gains des fêtes et des animations organisées au cours

de l'année, et enfin les dons d'associations, d'entreprises et de particuliers.

COURTIL DE L'IC
19 rue de la Croix Rouge
22590 Pordic
> 02 96 32 35 32
aflc-lecourtildelic.fr



THÉRY JEANDOT

Transport

Tibus expérimente le trajet à la carte

pour le Conseil général, a lancé une expérimentation. Des usagers testent une carte d'abonnement sur la ligne la plus fréquentée du réseau, la 9, qui relie Paimpol à Saint-Brieuc. Le fonctionnement de cette carte s'inspire de

la carte KorriGo, en usage dans l'agglomération rennaise. En effet, l'idée est de télécharger son "pass" mensuel sur le site internet de Tibus ; À plus long terme, les usagers pourront aussi le faire depuis leur téléphone portable. La carte de transport est alors validée à la première mon-

tée dans le bus. Objectif de l'opération : favoriser "l'intermodalité" entre lignes de bus, et si tout se déroule bien, entre bus, tramway et TER d'autres villes comme Brest, Lorient et Quimper.

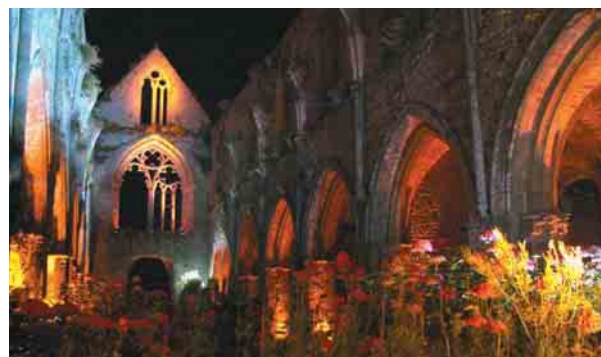
tibus.fr

L'abbaye de Beauport

La fréquentation en hausse de 20%

Membre du réseau des grands sites de France, le domaine de Beauport, proche de Paimpol, forme un ensemble exceptionnel sur le plan du patrimoine culturel, historique et naturel. L'abbaye dont l'histoire remonte au XIII^e siècle a été classée Monument historique en 1862. En 2011, on a pu noter une hausse très significative de la fréquentation de ce lieu magnifique, avec près de 20 % de plus que l'année précédente. Cela ne

représente pas moins de 42 000 visiteurs. Ce chiffre ne prend pas en compte les personnes qui se promènent dans la partie littorale. Cette année, un "multipass" est proposé à l'occasion de l'opération "cinq sites, cinq sens". Il permettra de visiter cinq lieux : Bon-Repos à Saint-Gelven, La Roche-Jagu, le château du Guildo, celui de la Hunaudaye et Beauport. Ce dernier travaillera sur l'ouïe et privi-



THÉRY JEANDOT

légiera l'écoute sous toutes ses formes.

abbaye-beauport.com

> 02 96 55 18 58
Ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h les autres jours.

Population costarmoricaine

45 000 habitants de plus en dix ans

587 519. C'est à ce jour le nombre officiel de Costarmoricains selon l'Insee^(*). De 1999 à 2009, le département a ainsi gagné 45 146 habitants très exactement. Les nouveaux habitants viennent ici chercher une qualité de vie et apprécient de vivre dans des villes à taille humaine. Excepté le Centre-Ouest Bretagne (la communauté de communes du Kreiz-Breizh a perdu 824 habitants), l'ensemble du département a profité de cette embellie. L'agglomération briochine, par exemple, compte aujourd'hui 113 801 habitants. Elle a ainsi gagné près de 6 900 habitants en dix ans. Toutes les communes bénéficient de cette hausse à l'exception de Saint-Brieuc (+ 1 169 habitants), Plérin (+ 1 166) et Yffiniac (+ 972) ont enregistré les



THIERRY JEANDOT

La population des Côtes d'Armor est passée à 587 519 habitants.

plus fortes hausses. L'Argoat gagne 5 000 habitants en dix ans. Certaines communes ont connu un boom démographique comme Ploumagoar (+ 700) et Plélo (+ 628). Globalement, les

cantons de Châtaudren et Plouagat se portent bien d'un point de vue démographique. Dans le Trégor, avec 19 847 habitants, Lannion gagne 1 500 habitants. Avec 39 693 habitants en 2009,

la population de la communauté de communes de Dinan (Codi), progresse de près de 11 % en dix ans. En tête du pays de Dinan : Plouër-sur-Rance (+ 621 habitants), devant Taden (+ 599) et Lanvallay (+ 571). La couronne lamballaise profite, elle aussi, de l'embellie démographique. Enfin, en Centre-Bretagne, Loudéac a gagné 620 habitants en dix ans et devrait franchir sans tarder la barre des 10 000 habitants.

insee.fr

(*) Depuis trois ans ; on connaît à chaque début d'année le résultat du recensement effectué trois ans plus tôt.

Hillion

Des enfants plantent un verger



D.R.

Le 7 décembre, les enfants du conseil municipal des jeunes d'Hillion ont planté 25 arbres fruitiers sur le terrain situé derrière l'école des Vergers, à Saint-René. Ce jour-là, ils ont installé des porte-greffes, qui accueilleront, lors de la Semaine du développement durable (du 2 au 7 avril), les greffons de variétés anciennes et locales de fruits à pépins. Bientôt, chacun pourra y cueillir des pommes curieuses et

originales : la Colapuy, la Pomme cloche, la Reinette clochard, sans oublier la star locale la Reinette d'Hillion. La création de ce verger public conservatoire s'inscrit dans le cadre de "Plus d'arbres, plus de vie", opération de sensibilisation et de plantations d'arbres, organisée par l'Organisation des nations unies, à l'occasion de l'année internationale des forêts.

Lycée Rabelais à Saint-Brieuc

Une prépa HEC ouvre à la rentrée

Les bacheliers de la série ES pourront bientôt intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) à Saint-Brieuc. La 1^{re} année de la filière économique et commerciale voie économique (ECE) ouvrira au lycée Rabelais à la rentrée 2012 et la 2^e année en septembre 2013. Les étudiants pourront ensuite poursuivre leurs études dans une école de commerce ou à l'université, les classes préparatoires (CPGE) étant

reconnues dans le système universitaire LMD (licence, master, doctorat). Cela complète le pôle CPGE des Côtes d'Armor déjà composé des classes supérieures scientifiques (MPSI, PCSI, MP, PCSI, PC) du lycée Rabelais, de la filière technologique (1TSI, 2TSI) du lycée Chaptal et de la filière littéraire (hypokhâgne, khâgne) du lycée Renan, réunies au sein de l'association Saint-Brieuc Prépas.

saintbrieuc-prepas.org



THIERRY JEANDOT

Une coop bio à Trégueux

C'est au tour de Trégueux de se doter d'une "Biocoop"^(*). La troisième de l'agglomération briochine ouvrira en mars ; elle portera les valeurs de l'agriculture biologique mais aussi celles de l'économie sociale et solidaire et créera huit emplois. La surface, 350 m, laisse présager un grand choix : produits frais, épicerie, cosmétiques, livres... Une boucherie est prévue ainsi qu'un restaurant qui fera la part belle aux légumes. Le tout est situé dans la zone commerciale derrière Carrefour, au 3 rue Marc-Seguain.

lagambille.biocoop.net

(*) Les coopératives Biocoop font partie d'un réseau national.



Duo de bestioles

Pascal Martin, photographe, concocte des livres pour les enfants aux éditions Ateliers art terre. Pour Duo de bestioles, il a utilisé le même principe que pour Rosemonde ou Epik ; il fabrique des sculptures à partir de matériaux de récupération qu'il prend ensuite en photo. Les personnages de ses livres naissent de ses sculptures qu'il a exposées en décembre dernier à la Cité des sciences à Paris.

Ed. Art Terre, 17 €.

art-terre.com

> 02 96 42 07 91

Les Djeun's sur la toile

"Les Djeun's" est une web série, qui met en scène dix Briochins, âgés de 12 à 14 ans. Depuis un an, ils ont tourné dans leur ville et sous l'œil expert d'Alexandre Beurrier, comédien professionnel à la compagnie Quai Ouest. Ils partagent leurs expériences de l'adolescence et vivent de drôles d'aventures... Tous les premiers mercredis du mois, un nouvel épisode est diffusé sur le site de la web TV de la NJC du Plateau, de Saint-Brieuc (monbled.tv). **les-djeuns.com**

Chaque hiver, Dastum bro Dreger organise, gratuitement, une dizaine de veillées bretonnes dans les salles des fêtes trégorroises. Riche de ses traditions orales, de ses accents et de sa gouaille, la culture bretonne y sonne et résonne.



E-kreiz an noz e lak Louis Lallour, Monique ha Denise Le Guyader an dud da zañsal.

BRUNO TORRUBIA

Les veillées de Dastum égaient l'hiver trégorrois

Beilhañ, dastum ha c'hoarzhin e bro Dreger

- (1) korzenn neon : tube de néon
- (2) un den chaok-sac'h : un radoteur
- (3) fardañ : maquiller
- (4) gousperoù : vêpres (messe du soir)
- (5) rebed : vielle
- (6) ehan : pause

EVIT MONT PELLOC'H

Beilhadegoù Dastum d'an 3 a viz C'hwevrer e Prad, d'an 10 er Faoued, d'ar 24 e Trezeni, d'an 9 a viz Meurzh e Plounerin.
<http://allevrig.blogspot.com/>

En Tregrom ez eus 390 den o chom hervez an Insee. Hervez kont ivez, aze, en Tregrom emañ an diaoul o chom. N'eo ket trawalc'h koulskoude evit ampech tud ar vro da redek e-pad an noz e-kreiz ar goañv. Ha da belec'h e redont ? Da sal ar gouelioù lec'h ez eus ur veilhade gant Dastum bro Dreger. D'ur gwener noz e miz Kerdu e oa deuet ouzhpenn 140 den, gwenn o blev evit an darn vrasañ oute. Skeiñ a rae gouleier gwenn ar **c'horzennoù neon**⁽¹⁾ evel heol plom miz Eost. Met Eost ne oa ket.

Ur soner, ur c'honter hag ur c'haner

D'an eur rik eo bet lañset ar jeu gant Maurice Prigent, paotr Plounevez-Moedeg, o pediñ ur soner akordeoñs war al leurenn. Lugernet he deus boest an diaoul ha setu an dud o strakal o daouarn hag un den o kontañ un istor fentus. Francine Le Cam he deus bet tro da ganañ "Joli koukou" e-barzh ar mikro. "Ur soner, ur c'honter hag ur c'haner, 'vel-se vez graet, a zispleg Maurice Prigent. Ma vez posupl e vez unan yaouank hag unan nebeutoc'h yaouank. Met a-benn nebeut ne vo ket trawalc'h a gonterien. Ar re yaouank n'oull ket kontañ 'vel-se, pour la bonne raison qu'ils n'ont pas appris". Fenez eo eñ "speaker" an nozvezh met gouzout a oar ivez 26 istor. "Pad an noz **chaokan ma sac'h**⁽²⁾!" emezañ en ur c'hoarzhin.

Istorioù farsus

Just a-walc'h ! C'hoarzhin a ra an dud a-leizh o c'hof gant istorioù farsus Rémi, François, Jean ha Marie-Thérèse. "Moi, je ne comprends rien", eme un itron

livet he muzelloù en roz. "C'est dommage!" a respont he amezeged. An itron **fardet**⁽³⁾ a zo deuet evit ar sonerezh hag ar c'hanaouennoù. He amezeged o deus c'hoant da selaou istorioù evel an gwechall ha yezh ar vro. "N'eo ket memes **brezhonég**", a vez klevet gante meur a wech, pa vez unan yaouank o kanañ. En istorioù e vez kaoz eus beleien ha mitizhien, oferennoù, loened ha **bicyclette**, boutailhadoù jistr e-barzh un arched. François Lozac'h a gont un istor: "Ba mizioù du oamp. An amzer divalo spontus. Yen! Oa ket moaien da vont er-maez, kwa! Dour, avel, grizilh..." Ha setu, goude ar **gousperoù**⁽⁴⁾, an aotrou person hag e vatezh o tremen an amzer gant ur c'honkour ispisial a-walc'h. Alies-mat vez un tamm lous istorioù ar beilhadegoù.

ar grizilh war toenn sal ar gouelioù ivez. Ha setu gant Monique ha Denise Le Guyader, Louis Lallour o tostaat goustadik, harpet ouzh ur vazh. "Eus Plourac'h eo, eme un itron gozh. Me anvez 'nañ pa oa paotr yaouank. Eñ neus kouraj". Prest eo an triad. "Un ton gavotenn ma peus c'hoant da zañsal, da fiñval un tamm bihan", a ginnig Monique. Ha dek dañser o c'haloupat ! D'an trede ton emañ Louis o skeiñ al leur gant e vazh ken e ra. "Youhou!" a huch an dañserien. Unnek eur eo met n'eo ket echu an nozvezh. Un **ehan**⁽⁶⁾ a vo a-benn nebeut gant gachenn, kafe, jistr ha gwin. Ha war-lerc'h un eil tro tonioù, kanaouennoù ha kontoù. Tud yaouank ha tud nebeutoc'h yaouank a savo war leurenn sal ar gouelioù. ■

Stéphanie Stoll



> Consulter la version française de cet article et écouter des extraits de cette veillée.



BRUNO TORRUBIA

Pages 11/12/13

- *Circuits courts alimentaires*
La qualité d'un territoire
- *Ferme de Locria à Mégrit*
Transformer pour valoriser

Pages 14/15

- *La ferme des Horizons à Mûr-de-Bretagne*
La saveur est dans le pré
- *Marché de Lamballe*
Mixité et richesse de l'offre
- *Philippe Meslay*
vice-président du Conseil général

Rédaction : Véronique Rolland
Photographies : Thierry Jeandot



La proximité entre producteurs et consommateurs s'exprime à travers une large gamme de pratiques, des plus traditionnelles aux plus innovantes (Ici au marché de Lamballe).

Circuits courts alimentaires

La qualité d'un territoire

Vente à la ferme, sur les marchés, par Internet, etc. Les voies de commercialisation en circuits courts sont multiples et en constante évolution. Depuis une dizaine d'années, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à ces filières plus proches du consommateur, leur permettant de mieux valoriser leurs produits.

“

Un circuit court est constitué lorsqu'il y a au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, explique Éric Ravenet, responsable des circuits de commercialisation au service de l'agriculture du Conseil général. *Et bien qu'il n'y ait pas nécessairement une notion de distance dans cette définition, le grand public l'associe également à un circuit de proximité*". Un critère de proximité particulièrement intéressant pour les acteurs départementaux et régionaux. Fruits et légumes, produits laitiers, viandes... L'offre est désormais très diversifiée et utilise des canaux aussi variés que les paniers, les marchés de plein vent, la vente directe à la ferme, en magasin collectif, par Internet, en tournée, en cueillette libre ou auprès des commerces de proximité tels que les artisans bouchers. *"Bien que les volumes soient difficiles à évaluer, on constate que les circuits courts sont en plein essor,* poursuit Éric Ravenet. *Il y a un réel engouement des consommateurs qui*



Un des atouts des circuits courts :
 "Les emplois créés ou maintenus grâce
 à ces modes d'approvisionnement
 sont des emplois locaux non
 délocalisables", explique Éric Ravenet.



■ ■ ■ Circuits courts alimentaires

La qualité d'un territoire

souhaitent un retour vers les produits locaux et un véritable contact avec le producteur".

Des consommateurs d'ailleurs souvent à l'origine de la constitution de circuits courts avec la création des Amap (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou des paniers, contractualisant l'approvisionnement entre un groupe de particuliers et un ou plusieurs agriculteurs, sous la forme de commandes hebdomadaires ou d'abonnements. Quoi qu'il en soit, la motivation première demeure la quête de qualité.

Valoriser sa production

"Une idée reçue veut que le petit producteur local fasse forcément de la qualité. Mais ce n'est pas toujours une évidence, tempère Éric Ravenet. Sans oublier que l'on trouve également de la bonne qualité dans les circuits longs. Néanmoins, les circuits courts accueillent souvent des modes de production spécifiques, tels que l'agriculture biologique. Ainsi, bien que notre territoire recense 3 % de producteurs en agriculture biologique, ils représentent plus de 30 % des circuits courts".

Biologiques ou pas, ceux qui choisissent ce mode de commercialisation sont de toute évidence en recherche de qualité et de valeur ajoutée. "Le plus souvent, ces producteurs cumulent plusieurs modes de vente en circuit court, explique Éric Ravenet. Le tout peut également cohabiter avec une filière en circuit long".

La demande est plus importante que l'offre

Ici, plusieurs considérations entrent en ligne de compte. La rémunération bien entendu; puisque dans ces circuits, le prix payé par le consommateur revient en quasi-totalité au producteur. Mais la reconnaissance du travail réalisé est tout aussi importante. Le contact avec le consommateur offre un retour direct d'appréciation. Un retour qui incite les producteurs à évoluer dans leur mode de production pour répondre à la demande de qualité du consommateur.

"Pour autant, ce choix représente une charge de travail supplémentaire importante. Outre la nécessité éventuelle de la transformation, le producteur doit organiser le conditionnement, la commercialisation, la présence sur les marchés, etc. Tout cela s'ajoutant à l'acte de production, il faut avoir la fibre et la capacité de le réaliser". Il s'agit d'apprendre un autre métier qui ne s'improvise pas. C'est pourquoi ce choix est encore souvent le fruit d'une évolution progressive de la part de l'exploitant qui, à force de remise en question de son activité, testera en douceur les circuits courts, le basculement se réalisant sur plusieurs années.

Pour ceux qui sautent le pas et souhaitent fournir localement, il est certain que les débouchés existent. Les collectivités locales, pays ou communautés de communes s'intéressent de plus en plus à ces modes d'approvisionnement, notamment pour la restauration collective. Dans ce secteur, la demande est plus importante que l'offre. Si l'estimation est plus délicate du côté des particuliers, on sait que 60 % des Français ont recours au circuit court

au moins une fois par mois. À l'écoute des expériences vécues par les producteurs, ils se tournent volontiers vers eux lorsqu'ils disposent d'une offre de proximité.

"Pour autant, les artisans demeurent un élément important de la chaîne, insiste Éric Ravenet. Ces circuits sont tellement diversifiés qu'ils laissent aisément de la place aux charcutiers, bouchers ou épiciers, qui représentent eux-mêmes une partie des circuits courts. Nombre d'entre eux s'approvisionnent d'ailleurs auprès de producteurs locaux. Il y a de la place pour tout le monde".



Les aides du Conseil général

Le Conseil général intervient dans le développement des circuits courts à travers différentes politiques d'aides. L'aide à la diversification et à la réorientation des productions agricoles, et le soutien aux filières qualité, s'adressent à tout projet collectif porté par des coopératives, associations ou groupements de producteurs. Le fonds d'intervention départemental pour le développement de l'artisanat et du commerce s'adresse notamment aux commerçants indépendants et aux producteurs fermiers commercialisant leurs produits sur les marchés de proximité. Enfin, l'aide à la transformation à la ferme intervient à deux niveaux: prêts d'honneurs pour l'installation/diversification; aides directes aux investissements.



NOMO

Ferme de Locria à Mégrit

Transformer pour valoriser

À la ferme de Locria, Raphaël Deschamps a réalisé un long cheminement personnel avant de modifier son exploitation et de se lancer dans la vente directe. Soutenu par sa compagne Nassima Khettab, il a ouvert il y a quelques mois une fromagerie biologique. Un tournant qu'il vit avec une grande satisfaction.

Après 23 ans de production laitière, Raphaël Deschamps ne supportait plus ses conditions de travail et se sentait isolé. *"J'étais sur un système tout à fait conventionnel et j'ai eu plusieurs prises de conscience pour constater au final que je n'aimais pas ce que je faisais. Je n'étais pas autonome et je dépendais trop des techniciens. J'ai commencé à changer en signant le cahier des charges du Cedapa^(*), puis j'ai fait ma conversion biologique en 2004"*.

Les objectifs : renforcer son autonomie, mieux valoriser sa production et se rapprocher des consommateurs. *"Je voulais retrouver du lien, créer un dynamisme local. La fabrication a donc été une étape supplémentaire très logique. Mais entre le moment où on décide de se lancer dans la fabrication et celui où cela se met en place, il faut un peu plus de deux ans"*. Études de marché, études technico-économiques en fonction du potentiel de l'exploitation, outils à mettre en place, diagnostics du mode de traite, des locaux... Toute la vie de l'exploitation s'en trouve révolutionnée.

Des circuits multiples

"De nombreuses démarches sont nécessaires avant d'obtenir la patente sanitaire qui autorise à vendre le lait dans un premier temps, indique Nassima Khettab. Cette autorisation est remise en cause tous les ans après analyses. Lorsque le lait est autorisé à la commercialisation, on peut alors le transformer. Parallèlement, nous avons suivi des formations pour être au point sur les produits que nous souhaitions produire. Quand on fait le choix du lait cru, l'aspect biochimique est essentiel pour maîtriser sa qualité".

Tommes, fromages frais et affinés, beurre, crème fraîche, faisselle, yaourt, crème dessert... La palette s'enrichit progressivement dans la toute nouvelle fromagerie ouverte dans l'exploitation en juin dernier. Le laboratoire d'où sortent des produits laitiers très savoureux – on l'avoue, on a goûté! – est d'une netteté clinique.

"Nous privilégions la vente directe sur les marchés de Jugon-Les-lacs et de Broons, poursuit Nassima. C'est également à la demande des clients qui ne peuvent venir régulièrement à la ferme". D'autres circuits se sont ouverts à eux, notamment une épicerie solidaire, un magasin biologique et deux systèmes de paniers. Ils viennent également de créer une Amap et une association de producteurs locaux.

"Ce sont des projets d'agriculteurs, sans intermédiaires qui décident à notre place, insiste Raphaël Deschamps. Les débouchés existent et nous sommes très sollicités par d'autres Amap ou des restaurateurs. Il est vrai que cela réclame beaucoup de temps, mais cela crée de la vie dans les campagnes et permet de fidéliser une clientèle".

"C'est aussi un projet de vie: rester en contact avec son produit, aller vers les gens, complète Nassima Khettab. On peut expliquer aux clients pourquoi le beurre n'a pas le même goût selon les saisons. Ce ne sont pas des produits standardisés". Un projet qui semble porter ses fruits car les objectifs 2011 ont été atteints plus vite que prévu. *"Pour assumer nos investissements, nous devons transformer au moins 30 000 litres par an, indique l'exploitant. Cela a été fait en moins d'un an. Nous n'avons pas assez de recul pour savoir si nos marges sont*



Créer un dynamisme local

suffisantes, mais je gagne 20 à 25 cents de plus que si je vendais directement le lait à la laiterie. Reste à améliorer notre gamme de produits". ■

(*) Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome.

Raphaël Deschamps réalise un tiers des ventes sur les marchés, un tiers avec les paniers, et un tiers dans les magasins. La ferme propose également des céréales pour l'alimentation humaine, seigle et sarrasin, à travers les Greniers bio d'Armorique.

Le Gaec Ma vallée à Plouguenast



Avec près de 36 années d'expérience, le Gaec Ma vallée est devenu un acteur important de la vente directe de produits laitiers. Cette exploitation agricole, composée de six associés et trois salariés est orientée agriculture durable. Elle se compose d'un élevage de 280 chèvres laitières et de 100 brebis à viande. La totalité de la production de lait de chèvre est transformée à la ferme (environ 230 000 litres transformés en 40 tonnes de fromage). Une trentaine de fromages différents sont ainsi vendus dans 60 points de vente à travers plusieurs circuits : paniers, restaurants, épiceries fines et grande distribution. mavallee.com





La vente directe par Internet

Dans les Côtes d'Armor, plusieurs acteurs de la vente par Internet sont parvenus à se construire une clientèle fidèle. Parmi eux :

Voisins de paniers : un réseau de consommateurs de la région de Montcontour, qui à travers un partenariat avec une trentaine de producteurs locaux en agriculture biologique, propose une large gamme de produits. Chaque semaine, les commandes sont transmises aux producteurs, rassemblées et réparties sous forme de paniers hebdomadaires distribués dans des relais de proximité.

<http://voisinsdepaniers.org>

La Binée paysanne : une association de 14 producteurs de la région de Pléneuf-Val-André proposant des paniers de produits issus de l'agriculture biologique. Les commandes se font par le biais du site Internet ou de permanences téléphoniques, et sont à retirer à la ferme chaque semaine.

labineepaysanne.com

Kreiz-Breizh terres paysannes : une association de 16 producteurs de produits fermiers du Pays du centre Ouest Bretagne qui proposent leurs produits sous forme de paniers tous les vendredis. Les commandes effectuées en ligne (d'un montant minimum de 10 €) sont livrées dans différents dépôts.

assokbtp.com

La ferme des Horizons à Mûr-de-Bretagne

La saveur est dans le pré

Sur la route de Mûr-de-Bretagne à Pontivy, la ferme des Horizons abrite un magnifique cheptel de Charolais. À la tête de l'exploitation depuis 1997, Noël Duault élève ses bovins, selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, qu'il commercialise dans trois filières.

Pourquoi avoir choisi d'emblée la vente directe ?

Mes parents vendaient directement aux abattoirs et je les entendais souvent se plaindre des cours jamais à leur avantage et du fait qu'ils ne maîtrisaient pas le prix de vente réel. Par ailleurs, comme j'avais exercé le métier de commercial, je voulais garder ce contact avec les gens et ne pas m'isoler dans ma ferme. Mais j'ai d'abord passé plus de deux ans à maîtriser le métier et à réaliser la reconversion en biologique. On ne se lance pas dans la vente directe immédiatement, d'autant que cela réclame du temps, on ne réalise pas à quel point !

Quels sont vos circuits de commercialisation ?

J'ai démarré par BVB (Bretagne viande bio), une association rassemblant principalement des éleveurs et quelques bouchers. La viande est commercialisée chez des bouchers, des transformateurs ou dans la grande distribution. Pour la vente directe, je pratique la vente à la ferme, avec la livraison de colis toutes les trois semaines, et dans un magasin de producteurs à Pontivy.

Quelle filière privilégiez-vous ?

Chacun a sa spécificité. Auprès de BVB – 40 % de mon débouché –, je vends les vieilles bêtes qui sont surtout destinées à la transformation (steaks hachés). Je garde les plus jeunes pour la vente directe. Les animaux sont tués dans un abattoir, les carcasses me sont livrées et un boucher vient les découper. J'ai construit un laboratoire en 2001 dont je suis en train de tripler la surface. L'intérêt du magasin de producteur est que la marge prélevée sur



les ventes est peu élevée (10 %). Par ailleurs, c'est de la vente quasiment au prix boucherie, au détail. Il y a donc une vraie plus-value, d'autant que c'est un fort investissement en temps. Chaque producteur assure une permanence à tour de rôle selon les jours d'ouverture. La vente à la ferme étant du demi-gros, c'est forcément moins cher.

La proximité du consommateur influe-t-elle sur vos pratiques ?

Cela peut représenter une pression supplémentaire, mais c'est ce qui nous fait avancer. J'ai notamment dû changer deux fois de boucher, car les clients n'aimaient pas la découpe. Je sais qu'au démarrage, j'ai perdu quelques clients sur ce point. En production, on peut agir pour que la viande soit aussi régulière que possible. Il faut donc que les bêtes soient à l'herbe toute l'année. Mais c'est comme le beurre. Celui d'automne n'a pas le même goût que celui de printemps !

Votre clientèle a-t-elle évolué ?

Depuis quatre ans, je travaille avec quelques cantines. On sent que les élus veulent se lancer, mais les contraintes sanitaires sont plus fortes. C'est pourquoi je souhaite finir mes travaux rapidement, car je pense que dans un avenir proche, les responsables de cantines réclameront le premier niveau d'agrément européen, qui, pour l'instant, n'est pas obligatoire pour la vente directe. J'ai longtemps hésité avant d'investir, mais il y a tout de même un réel débouché. C'est aussi un argument de vente auprès des particuliers car les collectivités sont des clients exigeants.

La demande est donc plus importante ?

Quand j'ai commencé il y a dix ans, nous n'étions pas très nombreux et les ventes étaient en hausse constante. Mais depuis deux ou trois ans, on sent que le marché stagne car l'offre est plus riche dans ce circuit. C'est pourquoi je dois passer un cran au-dessus avec un agrément européen. Il faut savoir évoluer, comme dans toute entreprise. Je ne suis plus seulement paysan ; je le suis à mi-temps et parallèlement je suis commerçant. ■

Afin de répondre à la demande, Noël Duault loue son laboratoire à d'autres éleveurs pour que ses clients puissent également commander de l'agneau, du lapin, du porc et de la volaille. Il propose aussi de petites quantités de légumes grâce à un maraîcher voisin.



Six maraîchers, cinq poissonniers, quatre bouchers charcutiers, trois fromagers, un tripiier, des vendeurs de volailles vivantes, de galettes, de fruits, mais aussi de tisanes, de miel, etc. La partie alimentaire est suffisamment riche pour répondre au renouvellement de la clientèle.



Marché de Lamballe

Mixité et richesse de l'offre

Chaque jeudi matin, les deux grandes places de Lamballe s'animent autour de plus d'une centaine de commerçants installés derrière leurs étals. Qu'ils soient abonnés ou de passage, les marchés représentent le débouché le plus important pour les producteurs... Et le circuit court de proximité par excellence pour les consommateurs.

En ce matin d'hiver, malgré une météo peu favorable, ils défilent régulièrement au poste de la police municipale depuis 7h30. Eux, ce sont les commerçants passagers, qui viennent s'inscrire pour vendre au marché du jour. "Nous disposons de près de 150 emplacements dont 80 réservés aux abonnés, explique Marcel Leroux, le placier régisseur. Les passagers ont jusqu'à 8h20 pour s'inscrire et obtenir un ticket qui déterminera leur ordre de priorité. Aussitôt après, nous faisons le tour du marché pour l'attribution des places". Et on peut dire que ça ne traîne pas!

Parmi les premiers du département

Au pas de charge, le groupe de 27 commerçants suit Marcel Leroux entre les étals des abonnés qui finissent de s'installer. Certains parmi ces derniers sont là depuis 5h du matin. "Lorsque nous barrons les rues à 7h, il y a déjà des clients qui passent pour chercher leurs fruits avant d'aller travailler", constate Marcel Leroux. Pas question de perdre du temps. Emplacements de 1 m, 2 m ou plus... avec ou sans véhicule, il arpente le marché, propose les places pour que les passagers soient installés le plus vite possible. De fait, ils connaissent le marché et ont déjà repéré les endroits qu'ils jugent les meilleurs en fonction des marchandises qu'ils vendent. Certaines places sont plus convoitées que d'autres, mais les tickets d'inscription sont là pour mettre tout le monde d'accord. En moins de 30 minutes, chacun a obtenu son emplacement provisoire... Le jour se lève à peine.

Un marché populaire

De 0,82€ le mètre linéaire pour les abonnés, à 1,70€ pour les passagers, le marché de Lamballe géré par la commune reste accessible, notamment par rapport aux marchés de la côte, et demeure parmi les premiers du

département en termes de fréquentation. "Nous sommes très attentifs à son organisation, poursuit le placier. Si l'alimentation représente un tiers des commerçants, nous ne voulons pas d'un marché exclusivement alimentaire et nous nous attachons à conserver un équilibre avec les autres produits: vêtements, bibelots, etc. Nous prêtons également attention aux commerces locaux en prenant soin, par exemple, de ne pas placer un vendeur de pain près d'une boulangerie. Ce sont tous ces détails qui font le succès d'un marché".

Cela, et aussi l'accessibilité. Des circuits organisés avec les Distribus, permettent à toute la population rurale des alentours de venir chaque semaine faire ses emplettes. Un plus pour fidéliser la clientèle. "J'ai commencé le marché de Lamballe il y a quatre ans, explique Solenn Becel, productrice de légumes biologiques. Je vendais déjà à la ferme, et ce sont les clients qui m'ont demandé d'être présente au marché. C'est une chance, car ma clientèle était déjà prête. Aussi, je préfère le marché aux systèmes de paniers ou aux Amap, car je peux voir les clients. Et ces derniers aiment aussi choisir leurs produits. Ainsi, je participe aussi au marché de Saint-Brieuc, mais la vente à la ferme reste importante pour que les consommateurs voient l'exploitation et comment je travaille". Le marché est encore le plus sûr moyen de se faire connaître, de capter une clientèle et de réaliser un chiffre d'affaires régulier. ■



Philippe Meslay

vice-président du Conseil général en charge de l'insertion, du commerce, de l'artisanat, des PME-PMI et du tourisme



"Mieux valoriser nos produits locaux"

Quel sens le développement des circuits courts a-t-il pour notre département ?

Il est important de souligner que nous n'inventons rien. Pendant longtemps, jusqu'aux années 1970, il y a eu une consommation locale très importante. On réinvente donc des circuits qui existaient déjà, mais dont le développement a été contrarié par l'essor de la grande distribution. Deux tiers de la consommation alimentaire passe aujourd'hui par les grandes et moyennes surfaces. Or, elle a tendance à stagner, voire à légèrement fléchir. Il y a là une occasion de proposer autre chose afin de mieux valoriser nos produits locaux.

Quels sont les enjeux et comment le Département peut-il y répondre ?

Développer d'autres circuits est un moyen de faire mieux jouer la concurrence. Par ailleurs, cela permet de maintenir une activité économique, notamment dans les zones rurales. Cela ne concerne d'ailleurs pas que l'alimentaire mais également les artisans qui apportent eux aussi du lien social sur ces territoires. Pour autant, ce n'est pas le Conseil général qui décide du mode de consommation des citoyens. Néanmoins, le Département, comme nombre de collectivités locales, cherche à s'orienter vers les circuits courts, notamment pour la restauration collective. Dans les collèges pour ce qui nous concerne, mais également dans les écoles, maisons de retraite, crèches, etc.

Serait-ce une panacée ?

Il n'est pas question d'opposer les circuits courts aux autres circuits de distribution. En outre, les agriculteurs ont d'abord vocation à produire et on peut comprendre que tous ne souhaitent pas s'engager dans la transformation et/ou la commercialisation. Quoi qu'il en soit, la demande des consommateurs reste forte et leur proximité avec les producteurs impose la production de produits de qualité, ce qui entraîne toute la filière vers le haut.

Microcrédit : un Costarmoricaïn primé

Un Costarmoricaïn, Lucien Morin, a remporté le concours Elan d'idées - organisé par l'Agence pour le droit à l'initiative économique (Adie) et Azulis Capital - dans la catégorie "Innovation". Lucien Morin est à la tête de Breizh Izel machinerie à Saint-Brieuc, qui fabrique des roulanges pour les métiers du cinéma. En octobre 2010, accompagné par l'Adie, il avait créé son entreprise, grâce à un microcrédit de 5 270 €.



Coup de projecteur sur le pays gallo

Mine de richesses souvent insoupçonnées du grand public, le pays gallo se singularise par son histoire, sa toponymie, sa langue et sa musique. Ce sera le thème de l'émission *Les frères Jean* diffusée en direct sur Armor tv vendredi 24 février, de 21 h à 22 h 30. Il est bien entendu possible d'assister gratuitement à l'émission, en direct du manoir du Vieux-Bourg, à Merdrignac. Professeurs de gallo et autres chroniqueurs gallo viendront nourrir le débat. Sans oublier la présence de la conteuse Marie Chiff' Mine, lauréate du prix régional du gallo 2011. armor.tv

117 000 emplois salariés privés en Côtes d'Armor

Au troisième trimestre 2011, 117 354 emplois salariés privés étaient recensés en Côtes d'Armor en progression, comme en Bretagne, de 0,7 % sur un an (France : + 0,9 %). Le secteur de la construction enregistre la plus forte augmentation (+ 2,3 %), l'emploi industriel restant stable (+ 0,1 %). Le tertiaire (67 % des effectifs salariés totaux) progresse également (+ 0,6 %) mais avec un net fléchissement entre les deuxième et troisième trimestres 2011 (-1%).

Source : Pôle emploi Bretagne
Côtes d'Armor développement
armorstat.com

Dinan, pépinière d'entreprises Ecodia accueille ses premières pousses

Ouverte en septembre dernier, Ecodia^(*), la pépinière d'entreprises de la communauté de communes de Dinan (Codi), comprend deux ateliers de 184 m² et 25 bureaux. "Nous nous adressons aux créateurs et porteurs de projets de moins de trois ans d'existence, dans le domaine artisanal et tertiaire", explique Agnès Cavart, chargée de mission développement économique à la Codi.

Aménagée dans les anciennes casernes de Dinan, la pépinière occupe six alvéoles sur les huit achetées et réhabilitées par la Codi. Elle propose un service d'accueil mutualisé (standard, prise de messages, distribution du courrier, etc.), un espace reprographie, mais aussi une cafétéria et une salle de réunion équipée d'un écran et d'un vidéo projecteur. "À cela, il faut ajouter un suivi personnalisé par la Chambre de métiers pour les entreprises artisanales et par la Chambre de commerce et d'industrie pour les entreprises tertiaires", précise Agnès Cavart. Un accompagnement qui dure le temps de l'hébergement dans la pépinière, soit un an renouvelable

trois fois. "Notre mission première est d'aider les entreprises au démarrage. Et si au début elles bénéficient d'un tarif aidé pour le loyer, celui-ci augmente progressivement, jusqu'à tendre vers le prix du marché au bout de trois ans". L'admission est décidée par un comité d'agrément, lequel se réunit tous les mois ou tous les deux mois, en

présence d'experts comptables et de banquiers. Pour l'heure, six entreprises ont intégré Ecodia.

Agnès Cavart
> 02 96 87 62 07

(*) Ecodia est portée par la communauté de communes de Dinan en partenariat avec la Chambre de métiers, la Chambre de commerce et d'industrie et le Club des chefs d'entreprises du pays de Rance.



La nouvelle pépinière d'entreprises propose notamment un service d'accueil mutualisé.

Samedi 4 février à Ploufragan

Portes ouvertes à la Cité des métiers

la cité
des Métiers

des
Côtes
d'Armor

La Cité des métiers organise une journée portes ouvertes samedi 4 février, de 10 h à 17 h. Des conseillères informeront sur les métiers, les formations, la re-

cherche d'emploi, la création d'entreprise, le changement de vie professionnelle, etc. Parmi les autres temps forts de la Cité des métiers en février, un forum métier emploi formation qui se tiendra le samedi 25 février, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Au programme : rencontres d'employeurs, jobs saisonniers, offres

d'emploi, etc. Par ailleurs, un zoom sur les métiers de l'automobile aura lieu le 15 février, de 14 h à 17 h. À noter également : une soirée sur le métier de cuisinier le 16 février, à 18 h.

Tout le programme sur
citedesmetiers22.fr

Aide au maintien de l'agriculture paysanne Une Amap créée à Saint-Judoce

Une association de type Amap (aide au maintien de l'agriculture paysanne) est née à la fin de l'année dernière à Saint-Judoce. Le principe ? Des "consom'acteurs" se réunissent autour d'un producteur auquel ils achètent à l'avance une part de la production qui leur sera livrée quotidiennement sous forme de paniers. Le système garantit un revenu au producteur, lequel, en échange, s'en-

gage à fournir des produits de qualité. L'Amap de Saint-Judoce s'est constituée autour de Denis Piron, maraîcher bio. Deux dimensions de paniers existent : des petits à 10 € et des grands à 15 €. Toujours dans un principe de solidarité, lors de la distribution qui a lieu sur le site du Champ-Hervé,



le producteur est aidé par les adhérents de l'Amap.

> 02 96 27 46 93

Créée en 1991, BGE Côtes d'Armor, anciennement appelée la Boutique de gestion, est une association spécialisée dans le conseil, l'accompagnement et la formation des créateurs et repreneurs d'entreprise. S'adressant à tout public, elle a son siège à Guingamp et intervient dans l'ensemble du département.



BRUNO TORUBIA

Entreprendre en Côtes d'Armor

BGE démythifie la création d'entreprise

Les participants à la formation "méthodologie de la création d'entreprise", au siège guingampais de BGE Côtes d'Armor.

“ Notre objectif est d'accompagner des publics qui ne sont pas préparés à la création d'entreprise. Souvent, les gens qui viennent nous voir nous disent qu'ils ont envie de créer, mais ne savent pas comment s'y prendre”, résume Nathalie Kergal, directrice de BGE Côtes d'Armor.

Pour les orienter, un parcours individuel "à la carte" est établi en fonction des besoins de chacun. Il consiste en une aide au montage du projet, des conseils en gestion et organisation, la réalisation d'études de marché, la recherche de financements, la réflexion sur le statut juridique, l'action commerciale, les comptes prévisionnels, etc.

En 2011, 707 porteurs de projets ont été accompagnés durant les neuf premiers mois de l'année. "Nous aidons la personne à bien comprendre les enjeux de la création d'entreprise. Plus vous vous posez des questions avant de vous lancer, plus vous avez des chances que ça marche, assure Nathalie Kergal. Souvent, nous avons des personnes qui connaissent leur métier, mais qui ne s'intéressent pas aux chiffres et ne savent pas, par exemple, combien de chantiers il leur faut faire dans l'année. On les incite à déterminer un chiffre d'affaires prévisionnel, à mettre en place des tableaux de bord..."

"Donner corps au projet"

trois ans. "On sait que la moitié des entreprises créées sans accompagnement disparaissent au bout de trois ans. Pour notre part, nous revendiquons 80 % d'entreprises pérennes à trois ans. Le suivi est important, car une mauvaise décision suffit à faire capoter une entreprise".

À souligner également que les prestations proposées par BGE sont gratuites, à l'exception du stage de dix jours "méthodologie de la création d'entreprise", pour lequel est demandée une participation de 50 €.

Ce stage, ils sont justement nombreux à le suivre. C'est le cas d'Éloïse, qui porte un projet de conseil en décoration, graphisme et communication pour les entreprises. "J'envisage de démarrer au 2^e ou 3^e trimestre, au sein de la coopérative d'activité et d'emploi Avant-premières. Ce stage de méthodologie permet de donner corps au projet, de poser des bases solides. J'ai bénéficié d'un accompagnement resserré avec des entretiens individuels tous les jours", explique la jeune femme, qui, à l'instar des autres stagiaires du groupe, participe également à un entretien final devant un jury composé de professionnels (banquiers, experts comptables). "Ce regard extérieur nous permet de nous poser les bonnes questions et de bien identifier les points forts et les points faibles de notre projet. Tous ces avis croisés sont très utiles".

Stéphane, lui, s'apprête à créer une



Nathalie Kergal, directrice de BGE Côtes d'Armor.

BRUNO TORUBIA

entreprise de vente de produits d'entretien écologiques auprès des professionnels. "Mon dossier est quasiment prêt, dit-il. Grâce à BGE j'ai rattrapé tout mon retard en deux semaines. Dans mon travail précédent, je dirigeais 58 personnes, mais on a toujours à apprendre. Le plan de financement est fait ici, le prévisionnel également. Vous sortez avec quelque chose de précis, prêt à affronter la réalité".

Dans un autre registre, Jean-Christophe se prépare à mettre sur pied un groupement d'achat pour des entreprises du bâtiment. "Ce stage m'a permis d'affiner mon projet, d'approfondir mes connaissances, notamment grâce à la réalisation d'une étude de marché". Décidé à se lancer au 1^{er} mars, il rejoindra ainsi les quelque 250 personnes qui, chaque année, créent leur activité en passant par BGE Côtes d'Armor. ■

Laurent Le Baut

1250 personnes accueillies chaque année

Déjà présente à Guingamp, Lannion, Paimpol, Saint-Brieuc, Rostrenen, Loudéac et Dinan, BGE ouvre ce mois-ci une nouvelle agence à Lamballe. Chaque année, sur 1250 personnes accueillies, 250 créent ou reprennent une entreprise, principalement dans le domaine commercial, ainsi que les services aux particuliers et aux entreprises.

L'aide du Département

Le Conseil général finance les structures chargées d'accompagner les porteurs de projets, notamment les projets de micro-entreprises des personnes allocataires de minima sociaux. À ce titre, il a versé l'année dernière une subvention de 40 000 € à BGE.

CONTACT

BGE Côtes d'Armor
3 rue Blaise-Pascal
22300 Lannion
> 02 96 05 00 30

Suivi de trois ans

Et pour assurer au maximum la pérennité des entreprises, BGE propose un suivi pouvant aller jusqu'à

Reprise d'une librairie à Dinan

La belle aventure du Grenier

Parce qu'il ne voulait pas que sa librairie disparaisse, Fanch Merdrignac a lancé un appel sur les ondes de France Info. Il a été entendu par Pierre Gros-Vélot, un Alsacien de 40 ans, qui a repris Le Grenier, à Dinan, l'an passé. 75 lecteurs-clients se sont lancés dans l'aventure à ses côtés.

À Dinan, Le Grenier est une véritable institution. Fondée en 1978 par Fanch Merdrignac et son épouse, la librairie était spécialisée dans le livre de jeunesse. Elle a été la première en Bretagne sur ce créneau et la quatrième en France. Sa réputation a donc rapidement dépassé les frontières du pays de Dinan. En 2000, le magasin s'est enrichi d'un secteur adultes.

En 2010, Fanch Merdrignac décide de prendre sa retraite, mais il ne veut surtout pas que sa librairie disparaisse. Il lance alors un appel aux lecteurs-clients pour former une Société par actions simplifiée (SAS) capable de pérenniser la petite entreprise. Ils seront 75 à répondre présents. Un nombre important, certes, mais pas suffi-

sant pour inspirer la confiance des banques.

C'est alors que Pierre Gros-Vélot, responsable d'une agence de location longue durée de véhicules à Strasbourg, entend sur France Info une interview de Fanch Merdrignac. *"Quand je l'ai entendu, ça a été comme une évidence. J'ai très vite pris contact avec Fanch qui m'a proposé de le rejoindre au festival Étonnants voyageurs à Saint-Malo. J'ai tout de suite été séduit. J'ai eu la chance de bénéficier d'un congé pour reprise d'entreprise et j'ai débarqué à Dinan en décembre 2010"*.

■ "Le livre a encore de l'avenir"

Au final, la librairie a été reprise à hauteur de 70 % par Libréal, SAS créée par Pierre Gros-Vélot, et à 30 % par les lecteurs-clients (Les Amis du Grenier), attentifs à ce

que les librairies restent au cœur des petites villes. Huit personnes y travaillent, dont deux apprentis. Aujourd'hui, Le Grenier est connu bien au-delà du département. *"Nous avons un fichier de 18 000 clients. Certains viennent de Rennes ou de Saint-Malo. Nous devons cette notoriété à la connaissance que chaque libraire a des livres, 95 % des ouvrages, qui restent ici, sont lus par au moins un de nos libraires"*.

Le nouveau patron du Grenier a des projets et de l'ambition. *"Je souhaiterais que le rez-de-chaussée de 300 m² devienne un grand espace dédié à la jeunesse et que l'étage inutilisé soit consacré à la litté-"*

re adulte. Mon objectif est aussi de donner plus de place à la bande dessinée, qui occupe aujourd'hui un espace trop restreint. Je rêve d'une librairie qui soit un véritable espace de rencontres. Aujourd'hui, nous

recevons Timothée de Fombelle, un auteur jeunesse reconnu. À l'avenir, j'espère accueillir d'autres auteurs dans de meilleures conditions. J'ai envie qu'on puisse aussi y rencontrer des illustrateurs, des éditeurs et faire des conférences. Je veux créer un véritable espace de convivialité pour que les habitants du pays de Dinan et au-delà puissent échanger et discuter sur les livres."

Pierre Gros-Vélot rend volontiers hommage à son prédécesseur. *"Fanch Merdrignac est un homme extrêmement attachant. Ténacité, engorgement, connaissance, implication sont des traits qui le caractérisent. J'ai une vraie estime pour lui et pour son épouse, qui ont créé cet endroit et qui ne l'ont pas laissé devenir un supermarché"*.

Aujourd'hui, en France, de nombreuses librairies sont menacées de disparaître. *"Ce n'est pas simple de transmettre une librairie, mais c'est possible. Je ne sais pas de quoi demain sera fait, avec l'arrivée du numérique, mais je suis persuadé que le livre a encore un avenir."*

librairielegrenier.fr



THIERRY JEANDOT

En décembre, Pierre Gros-Vélot (à gauche) a accueilli l'auteur jeunesse Timothée de Fombelle.



THIERRY JEANDOT



> Interview de Pierre Gros-Vélot.

BRUNO TORRUBIA



Bernard Cozler, le dirigeant de l'entreprise Concept caoutchouc, produit des pièces exportées à travers le monde.

La société Concept caoutchouc, installée à Saint-Nicolas-du-Pélem, est spécialisée dans trois créneaux : la fabrication de pneus pour le modélisme, la fabrication d'obturateurs et de joints pour l'assainissement et la conception de chaînes d'abattoir.

Saint-Nicolas-du-Pélem

Concept caoutchouc 100 % Pélem

Bertrand et Chantal Cozler, les dirigeants de Concept caoutchouc, sont solidement implantés dans le Pélem. Tout a démarré en 1999. Les époux créent STC, Services et techniques Cozler, à Canihuel. Très vite, l'activité prend de l'ampleur. Mais pas question de quitter le Kreiz-Breizh. Bertrand et Chantal Cozler rejoignent la rue du Prat-Zall, à Saint-Nicolas-du-Pélem, puis un bâtiment de 800 m², situé dans le parc d'activités du Ruellou.

"J'ai commencé à fabriquer des obturateurs pour l'assainissement. Il s'agit de pièces en caoutchouc qui permettent d'obstruer les canalisations, afin que les robots travaillent au sec lors de la vérification des réseaux d'assainissement". Pendant six mois, Bertrand Cozler a tâtonné. "C'était nouveau et je ne savais pas comment fabriquer ces pièces sur-mesure. Personne ne m'avait donné la recette."

"À un moment, il y a eu beaucoup de travail dans l'assainissement, poursuit le dirigeant de Concept caoutchouc. Puisqu'il fallait que toutes les communes se mettent aux normes". L'entreprise, qui emploie aujourd'hui deux

salariés, a suivi la belle ascension de la société Vidéo injection, implantée à Trémuson et spécialisée dans la réhabilitation des réseaux d'assainissement. "J'ai équipé tous leurs camions. Les roues des robots qui partaient aux États-Unis étaient fabriquées

ici. Aujourd'hui, nous fournissons également d'autres entreprises, qui travaillent dans ce secteur d'activités." Les époux Cozler peuvent

mettre en avant leur savoir-faire français puisque tous leurs concurrents font fabriquer leurs pièces en Slovaquie et en Pologne.

Ce qui a également fait la renommée de l'entreprise pélemoise, ce sont les pneus pour le modélisme. Concept caoutchouc est devenu le leader européen dans ce domaine. Ses mini-pneus sont exportés vers l'Allemagne, les États-Unis, l'Australie, les Pays-Bas...

Deux bennes pour le recyclage

Dernièrement, Bertrand Cozler s'est lancé dans le recyclage des matières "polypro" (tables et chaises de salons de jardin, pots de fleurs, jouets d'en-

fants, boîtes plastiques...) "J'ai mis en place, avec l'aide de la communauté de communes du Kreiz-Breizh et de Serge Guémas, responsable du pôle économique, une benne à la déchèterie de Saint-Nicolas et une autre à Rostrenen. Je viens d'acquérir un déchiqueteur et je vais broyer ces matières et les réinjecter pour fabriquer des objets pour l'assainissement. Cela nous permettra de baisser nos coûts de production".

La société Concept caoutchouc a un bel avenir devant elle : Olivier, le fils de Bertrand et Chantal, a rejoint ses parents pour faire perdurer cette "success story" familiale.



CONCEPT CAOUTCHOUC COZLER

ZA du Ruellou
22480 Saint-Nicolas-du-Pélem
> 02 96 29 77 95
stc.cozler@free.fr

Activité : fabrication de pneus pour le modélisme, d'obturateurs et de joints pour les réseaux d'assainissement, et conception de machines pour les abattoirs.

Effectif :
5 personnes.



BRUNO TORRUBIA

L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de pièces pour l'assainissement.

L'association Osons l'égalité

Tremplin pour les jeunes en situation de handicap

Comment aider des jeunes en situation de handicap à trouver leur place dans l'entreprise en tenant compte des besoins des employeurs ? C'est le défi que relève l'association Osons l'égalité, dont le siège est à la CCI⁽¹⁾ de Saint-Brieuc. Partenaire de l'Éducation nationale et en lien avec la MDPH⁽²⁾, elle est soutenue par la Région et les CCI bretonnes.

“ Je suis atteint de dysgraphie et dysorthographe, des troubles de l'écriture, explique Nicolas, un jeune originaire de Guingamp. J'ai entendu parler de l'association lors d'un salon de l'étudiant à Rennes. J'y ai fait la connaissance de Bénédicte Sauer. Très vite, Osons m'a épaulé pour refaire mon CV et me valoriser. Tout s'est concrétisé en mars, à la soirée du club d'Osons. Il y avait plus de 130 personnes. J'étais derrière la caméra. J'ai pu rencontrer une journaliste de France 3 et passer deux jours dans leurs locaux”. Nicolas aurait aimé se tourner vers le métier de journaliste, mais après le stage, il a redéfini son parcours et choisi d'être monteur. “Un BTS était possible à Biarritz. Grâce à Bénédicte Sauer, TF1 m'a pris en alternance au service acquisitions pour

le montage des films, l'enregistrement des rushes. L'association m'a soutenu pour la préparation aux entretiens et sur le plan moral. Et surtout, elle m'a aidé à voir clair dans mon projet et à me motiver”. Osons l'a

surtout amené à mettre toutes les chances de son côté.

Nicolas fait partie des jeunes que l'association suit. Aujourd'hui, plus de 1800 jeunes sont accueillis dans

des établissements scolaires en Côtes d'Armor. Le club Osons en accompagne une centaine au plan régional par an jusqu'au BTS. “Il est important que les jeunes s'orientent vers des formations et des métiers selon leurs motivations, leurs potentiels et pourquoi pas leurs rêves. Il en va ainsi pour tous les jeunes, qu'ils soient en situation de handicap

Le handicap, une force que d'autres n'ont pas

ou pas”, explique Bénédicte Sauer la directrice d'Osons l'égalité. “Un concept assez nouveau. Le jeune ne doit pas oublier qu'un projet professionnel se travaille”.

“Escalader les monts d'Arrée plutôt que l'Himalaya”

Le projet était en gestation depuis 2006. Son objectif, faire changer les représentations sur le handicap. La loi de 2005 y a contribué, apportant une véritable dynamique. “Moi-même j'ai changé de regard lors de la rencontre du fils d'amis et d'une pièce de théâtre. Le jeune, quel qu'il soit peut être acteur de son projet et le bâtir à partir de ses centres d'intérêt : les handicaps - tous ne sont pas visibles - peuvent passer au second plan. Bien sûr, il lui faudra prendre en compte la réalité de l'accès à l'emploi. C'est pourquoi, nous les accompagnons dans les entreprises. Le choix réaliste d'un parcours motivé et raisonnable est primordial. L'objectif, c'est plutôt d'escalader les Monts d'Arrée que l'Himalaya”.

Et bien sûr, la situation de handicap doit être en adéquation avec la sécurité au travail. “Compenser sa situation de handicap demande beaucoup d'énergie. Approcher la réalité de l'entreprise peut déclencher un déclic et être fructueux. Tout est histoire de rencontre marquante”.

Bénédicte Sauer n'a pas de tabou. Elle affirme qu'un jeune avec un handicap moteur peut être un bon commercial et travailler assis et par téléphone. Le rôle de l'association est justement d'identifier les points forts de chacun. C'est pourquoi elle préfère parler de particularités que de handicaps. Un jeune en situation de handicap se bat quotidiennement. Il peut apporter une force dans l'entreprise.

Joëlle Robin

Thuriane et Marjorie, lycéennes dans les Côtes d'Armor, ont découvert le groupe Beaumanoir et échangé sur leurs métiers pour construire leur projet professionnel.



BÉNÉDICTE SAUER

(1) CCI : Chambre de commerce et d'industrie

(2) MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

Association Familles rurales

Répondre aux besoins des familles

Avec 2 400 familles adhérentes pour 27 associations locales, la fédération des Côtes d'Armor de Familles rurales est le premier mouvement familial du département. Au cœur de ses priorités : défendre les intérêts des familles tout en leur proposant des services et des activités.

“ Historiquement, le mouvement Familles rurales a démarré pendant la guerre.

Il s'agissait alors d'apporter un soutien aux travaux agricoles, puis de prêter de l'électroménager. Familles rurales a aussi très tôt mis en place des transports scolaires”, rappelle Chantal Jouchet, présidente de la fédération des Côtes d'Armor de Familles rurales (*).

La fédération costarmoricaine regroupe 27 associations couvrant 70 communes du département, principalement dans l'est et sur un axe Saint-Brieuc / Loudéac. Ces associations représentent 2 400 familles adhérentes, et fonctionnent grâce à 400 bénévoles et 30 salariés à l'année. “Nous sommes avant tout un mouvement d'éducation populaire reconnu d'utilité publique et animé par des valeurs de solidarité et de tolérance. On touche tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées”, résume Chantal Jouchet.

En matière de petite enfance, les associations Familles rurales du département proposent de nombreux services d'accueil : une halte-garderie à Merdrignac, trois accueils périscolaires avec aide aux devoirs à Merdrignac, Hénanbihen et Quessoy, une bibliothèque à Hénanbihen, ou encore une ludothèque à Rostrenen. À cela s'ajoutent de nombreux accueils de loisirs sans hébergements que proposent 13 associations locales. Reste que l'une des principales portes d'entrée dans les associations du réseau demeure l'inscription à une activité de loisirs. “Souvent les parents viennent à Familles rurales parce qu'ils y ont trouvé une activité intéressante”, souligne Céline Morin, la directrice de la fédération. Plus de 60 activités sont proposées : danse, gymnastique, aquagym, couture, tricot, théâtre, etc.

Surendettement

Mais Familles rurales, c'est également un pôle “vie quotidienne et consommation”, dont la mission est de conseiller les familles et de défendre leurs intérêts. Pour cela, cinq relais-familles tiennent des permanences à Étables-sur-Mer, Loudéac,



Chantal Jouchet et Céline Morin, respectivement présidente et directrice de la fédération départementale de Familles rurales.

Hénanbihen, Lamballe et Saint-Brieuc. Il y est question de résolutions de litiges avec des opérateurs de téléphonie, de conseils juridiques en cas de problèmes de voisinage, d'aide à la rédaction de courriers, de surendettement, etc. Et pour épauler les associations, la fédération met à leur disposition deux conseillères en économie sociale et familiale. “L'une des missions de ces permanences est d'aider les familles au budget serré avant qu'elles ne tombent dans l'engrenage du surendettement”, indique Chantal Jouchet, précisant que les deux conseillères en économie sociale et familiale sont habilitées à constituer des dossiers de surendettement.

Face à la précarité économique, Familles rurales s'appuie notamment sur le crédit Elan, un microcrédit social destiné aux personnes exclues du crédit bancaire classique. “Ce sont des prêts de 3 000 € maximum sur 36 mois”. Des prêts très utiles lorsqu'il s'agit de changer la machine à laver qui tombe en panne, ou encore de financer un permis de conduire. Signe des temps, “les dossiers de demande sont en nette augmenta-

tion”, constate Céline Morin. Des personnes en CDD ou en intérim, mais aussi “de plus en plus de personnes en CDI”. Quant aux litiges observés, 30 % concernent le crédit bancaire. “On peut très bien avoir une personne qui a remboursé son prêt, pourtant l'organisme financier continue de lui prélever chaque mois des intérêts”, explique Chantal Jouchet.

Familles rurales soutient aussi les familles dans leur rôle éducatif, à travers notamment l'organisation d'une dizaine de conférences chaque année. Enfin, l'une des singularités de la fédération est son implication auprès des seniors. Ainsi, Familles rurales sensibilise cette population aux risques de la conduite automobile.

Elle est aussi à l'initiative de Cap'âge, un dispositif d'animation itinérant en milieu rural, dont l'objectif est de rompre l'isolement des personnes âgées les plus fragilisées. Preuve s'il en est que le mouvement Familles rurales s'adresse bien à la famille au sens large. Des plus jeunes aux plus âgés.

“Un mouvement d'éducation populaire”

Laurent Le Baut

(*) Pour son fonctionnement général, la fédération des Côtes d'Armor de Familles rurales reçoit le soutien financier de la Caf des Côtes d'Armor, du Conseil général et de la Mutualité sociale agricole (MSA).



Sonia dans son bateau, le Diaoul-Ar-Mor.

Sonia Grandjouan, une femme à la pêche

Un rêve qui a pris corps à Paimpol

Enfant, Sonia Grandjouan a quitté son Arcouest pour y revenir et s'installer comme marin pêcheur. Son idée fixe est devenue son quotidien. Pas toujours facile, surtout quand le métier accepte mal les femmes.

Elle a 26 ans et a longtemps "traîné" sur les quais comme elle le dit elle-même. Elle a beau être née à Paris, la mer et elle, c'est une vieille histoire. À deux ans elle suivait déjà son grand-père sur son bateau. Ca laisse des traces. Au début, Paimpol c'était surtout l'été. *"Le bateau, je connais, sous toutes les formes, de la voile aux régates, en passant par la pêche au maquereau avec ma plate. À sept ans, mon rêve de même, gardienne de phare. J'adorais une comptine qui parlait d'albatros"*. Allusion à Baudelaire ?

La mer est familière à celle dont la famille est originaire de l'Arcouest. *"J'ai commencé des études de médecine puis d'infirmière mais ça ne m'a pas plu"*.

Sonia a ensuite enchaîné les petits boulots. Sans trop d'illusions, elle a posé sa candidature au lycée maritime de Paimpol qui accueille près de 250 élèves. Mais son dossier n'a pas été accepté. Impossible d'embarquer sur un bateau sans passer le certificat d'initiation nautique, qui prépare aux tâches de matelot, à bord des navires de pêche ou de commerce, et délivre le fameux fascicule indispensable

pour naviguer. On peut le préparer dans le cadre de la formation professionnelle. Mais là aussi, la liste d'attente est longue.

Femme de marin plus que femme marin

Autre difficulté et pas des moindres : les femmes ont peu de chance d'être embauchées. *"On compte une dizaine de femmes à la pêche en Côtes d'Armor"*. Dans ce pays, on est plutôt femme de marin que femme marin. Mais Sonia est tenace et sait ce qu'elle veut.

Elle va finir par obtenir le sésame ; 2009 est l'année où elle va faire l'acquisition d'un petit bateau d'environ 8 mètres. *"Nous l'avons acheté d'occasion à l'île de Batz, à deux, avec mon compagnon. Fileyeur, ligneur mais surtout caseyeur ; nous posons des casiers pour le homard, le tourteau, l'araignée, l'étrille. Il a fallu d'abord retaper le canot, le repeindre et acheter du matériel. Nous avons quand même investi 80 000 €. La législation n'est pas tendre avec les petits qui pêchent localement, à moins de 20 milles des*

côtes. Pour nous, le remboursement est plus long et les nouveaux dispositifs obligatoires, comme l'alarme de montée d'eau et le système d'extinction fixe, coûtent cher. Sans oublier le système de quota individuel transférable qui fixe les quantités par sorte de poisson et par bateau". Ce système a été instauré pour sortir de la course au poisson qui entraîne une diminution des ressources halieutiques, mais avec le risque que les gros armements achètent des quotas de pêche.

Sonia sait que cela sera dur. *"Nous pratiquons une pêche locale durable et nos casiers n'abiment pas les prises que nous devons remettre à l'eau. La pêche, c'est un métier saisonnier. Si nous avions plus de matériel, nous aurions plus de poisson et pourrions investir davantage. Mais je fais ce que j'aime, et même si je suis de mauvaise humeur quand il fait froid, je me console car le paysage est magnifique"*.

Sonia a de la personnalité, mais pour faire ce métier, ne faut-il pas un caractère trempé ?

Un caractère trempé

Joëlle Robin



Agenda 21 départemental

Pour une agriculture durable

Le Fonds d'aide à la réorientation des productions vers une agriculture durable (Farp) vise à soutenir les projets de développement agricole traduisant des démarches de développement durable. À ce titre, il s'inscrit pleinement dans l'agenda 21 départemental. Dans ce contexte, le Département vient de voter un montant total de 319 650 € pour divers projets portés par des agriculteurs ou des collectivités. On citera notamment l'engagement de six exploitants dans un système fourrager économe en intrants pour un montant de subventions de 120 250 €; deux éleveurs qui ont opté pour l'élevage de porcs sur paille (15 000 € chacun); deux démarches de transformation à la ferme (produits laitiers bio d'une part et production ovine, de volailles de chair et de maraîchage d'autre part) pour un montant global de 7 000 €. Par ailleurs, quatre projets de méthanisation à la ferme sont aidés à hauteur de 142 000 €. Ces derniers s'inscrivent dans le cadre de l'appel à projet algues vertes,



THIERRY JEANDOT

Parmi les aides accordées aux agriculteurs, six l'ont été pour favoriser un système fourrager économe en intrants.

avec des exigences supplémentaires sur la valorisation-exploitation des effluents d'élevages et des bilans agronomiques. Enfin, on citera la subvention départementale de 6 000 € à Lannion Trégor agglomération pour ses actions d'animation en faveur des circuits courts, de la

valorisation des productions locales et de l'approvisionnement local de la restauration collective, dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes engagé sur la Lieue-de-Grève, pour la période 2011-2015.

THIERRY JEANDOT



Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur de l'accueil de la petite enfance, le Département accorde des subventions de fonctionnement et d'investissements à de nombreux

Petite enfance

Soutien aux structures d'accueil

types de structures : crèches, haltes-garderies, multi-accueils, maisons de l'enfance, jardins d'enfants, relais parents assistantes maternelles, ludothèques et aménagement de jeux extérieurs en jardins publics ou en établissements. En matière de fonctionnement, les crédits votés en 2011 s'élèvent à 1 M€, servant à cofinancer des postes d'agents à hauteur de 3 650 € par an pour un équivalent

temps plein dans les relais parents assistantes maternelles. C'est ainsi qu'un nouveau poste va être subventionné à Plérin. Pour ce qui est des investissements, le Département y consacre 40 000 € cette année. Il vient d'allouer 4 500 € pour l'aménagement de jeux extérieurs à Brusvily, La Roche-Derrien, Pléneuf-Val-André et Saint-Gouéno.

Quand l'art s'invite au collège

Le Conseil général, qui a en charge la gestion des collèges, souhaite favoriser les résidences d'artistes au sein des établissements. Objectif : tisser une relation entre le monde éducatif et un artiste. C'est ainsi que durant l'année scolaire 2011-2012, quatre projets seront accompagnés dans les collèges publics de Lamballe, Moncontour, Loudéac et Rostrenen, dans les domaines des arts de la rue, de la photographie et de la danse.

Salons internationaux : aide aux PME

Le Département, par l'intermédiaire de son aide Proarmor, soutient les entreprises de production ou de services aux entreprises qui participent pour la première fois à un salon international spécialisé. S'adressant aux TPE et PME, l'aide, plafonnée à 3 000 €, représente 30 % du coût de participation au salon. Elle est limitée à trois salons par an pendant trois ans.

Service emploi entreprises
 > 02 96 62 50 14



THIERRY JEANDOT

Aide aux études secondaires

L'aide du Département aux études secondaires s'élève à 200 €. Elle est attribuée, sous condition de ressources, aux familles domiciliées en Côtes d'Armor et dont les enfants sont collégiens dans une filière technologique, générale ou professionnelle. Elle peut être accordée chaque année du parcours secondaire sur demande.

Service jeunesse
 > 02 96 62 46 03

Clics associatifs

Des personnes âgées accompagnées

Les Centres locaux d'information et de coordination (Clic), répartis sur tout le territoire départemental, sont des lieux d'accueil et d'information destinés aux personnes âgées et à leurs familles pour toute démarche ayant trait au vieillissement : aides à domicile, hébergement en établissement, constitution des dossiers de demande d'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), animations diverses... Une partie des Clics est gérée

directement par le Département. Une autre partie est sous statut associatif subventionné par le Conseil général. Pour cette dernière, le Département vient de voter les subventions de fonctionnement suivantes : 57 000 € pour le Clic Sud-Ouest Côtes d'Armor; 95 000 € pour le Clic du pays de Dinan; 150 000 € pour le Clic du pays de Guingamp; et 159 000 € pour le Clic Ouest-Trégor. Soit un total de 461 000 €.

THIERRY JEANDOT



1982 - 2012 : 30 ans de décentralisation

Le nouveau visage des Cô

En mars prochain, on célébrera les 30 ans de la décentralisation, ce transfert des pouvoirs de l'État vers les collectivités territoriales. Au point de départ: la loi du 2 mars 1982 qui stipule que désormais "les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des conseils élus". Voyons en quoi la décentralisation a révolutionné le visage du département et l'action du Conseil général.

La politique enfance et famille fait partie, à l'instar des autres politiques sociales, des priorités du Département.



THÉRIER JEANDOT

Initiée par les lois Defferre de 1982 et 1983, la décentralisation a modifié en profondeur l'organisation institutionnelle de la France, donnant aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, tout en favorisant l'émergence d'une démocratie de proximité. Concrètement, les lois Defferre vont avoir plusieurs conséquences. La tutelle exercée par le préfet disparaît et désormais l'État contrôle les actes des collectivités locales *a posteriori* et non plus *a priori*. Autre changement: le Conseil général élit lui-même l'autorité exécutive de ses décisions. Autrement dit, ce n'est plus le préfet qui met en œuvre les politiques du département, mais le président du Conseil général.

Le changement est considérable. Élu pour la première fois conseiller général de Callac en 1970, Félix Leyzour, dans un livre très intéressant sorti en fin d'année, *En direct avec Félix Leyzour*, rappelle en effet, au détour d'une anecdote, à quel point il était difficile de se faire respecter du pouvoir étatique avant la décentralisation. Membre de la commission des travaux, il relate un échange assez vif avec le préfet, lors d'une réunion sur le devenir des lignes de chemin de fer. Réunion au cours de laquelle le représentant de l'État de l'époque, Monsieur Janin, lui lance: *"Monsieur le conseiller général, quand je vois comment vous utilisez certaines données chiffrées pour justifier l'injustifiable, je n'aurais pas voulu être votre élève [Félix Leyzour a été instituteur, ndlr]"*. Réponse du conseiller général: *"Monsieur le préfet, si l'un d'entre nous aurait pu être l'élève de l'autre, je pense que l'état civil fait que c'est moi qui aurais été l'élève et non l'inverse. J'ajoute, Monsieur le préfet, et vous n'êtes pas sans le savoir, je ne suis pas ici comme enseignant devant être jugé au plan professionnel, mais comme élu et, si au plan professionnel, il y avait des observations à me faire, vous savez mieux que quiconque quelles sont les voies qui le permettent"*. Et le préfet de répondre: *"Exact, Monsieur le conseiller général..., Excusez-moi!"*

Transferts de compétences

Mais revenons aux lois Defferre. Elles vont avoir pour effet un transfert de blocs de compétences de l'État vers



THÉRIER JEANDOT



THÉRIER JEANDOT

Félix Leyzour, ici lors de l'inauguration de la D 767 entre Lannion et Guingamp, a été vice-président du Conseil général en charge des infrastructures de 1970 à 2008.

les Départements et les Régions, tandis que les aides financières accordées par l'État aux collectivités prennent la forme de dotations globales. Cette autonomie nouvelle des collectivités, et singulièrement du Conseil général, va modifier considérablement le visage du département. Cela est vrai notamment en termes d'infrastructures. Ainsi, le Conseil général inaugure, en juillet 1990, le port de plaisance de Saint-Quay-Port-

trieux. Suivirent l'agrandissement du Légué en port à échouages, ou encore l'inauguration des nouveaux ports de Saint-Cast-le-Guildo et d'Erquy. Félix Leyzour, qui fut vice-président du Conseil général en charge des infrastructures de 1970 à 2008, rappelle que dans les années 1970-1980 on disait volontiers que le département tournait le dos à la mer. *"Il y avait quelque chose de vrai dans cette formule. Le Conseil général, surtout après la décen-*

tes d'Armor



Le nouveau port d'Erquy, inauguré l'année dernière, est un exemple parmi d'autres de la volonté des Côtes d'Armor de ne plus tourner le dos à la mer.

Dans un registre plus symbolique, mais non moins important, le changement de nom du département, en 1990, a été l'un des moments forts de ces 30 ans de décentralisation. Objectif : développer une image plus fidèle du territoire et favoriser le développement touristique et économique. Dans le documentaire *Charles Josselin, une vie en campagne* diffusé fin novembre sur France 3, Charles Josselin, ancien ministre, ancien président du Conseil général de 1976 à 1997, raconte comment il a réussi à obtenir que les Côtes-du-Nord deviennent les Côtes d'Armor. *"Il fallait avoir une vraie raison pour expliquer que le nom Côtes-du-Nord desservait les intérêts du département. Nous avons utilisé différents arguments. Les professionnels du tourisme nous ont aidés. Mais on a aussi utilisé l'actualité. Je me souviens que suite à l'un des nombreux naufrages de pétroliers sur les côtes bretonnes, des chambres d'hôtels avaient été annulées au Touquet pour cause de marée noire en Côtes-du-Nord... J'avais utilisé cet argument pour montrer qu'il y avait une confusion absolue entre le nom et notre situation géographique. Je crois que cet acquis est probablement l'un des plus durables de mon mandat de président du Conseil général".*

"Des Côtes-du-Nord aux Côtes d'Armor"

tralisation, a décidé d'ouvrir davantage le territoire départemental sur la mer, par l'aménagement portuaire".

"Décentralisation avant la lettre"

Mais les infrastructures, ce sont aussi les routes. Avant même les lois de décentralisation, dès 1976, le réseau routier va faire l'objet d'un schéma d'aménagement. *"L'exécutif du Conseil général était toujours le préfet, souligne Félix Leyzour. Mais nous lui avons demandé de conduire ce travail avec la DDE, sous notre responsabilité. Il a accepté notre demande car il n'était pas sans sentir la nécessité de prendre en compte les attentes des élus de terrain. Nous avons en fait, à partir des réalités départementales, pratiqué la décentralisation avant la lettre et souligné la nécessité d'aller dans la direction que prendra le texte de loi de 1982".* Et c'est aujourd'hui une réalité : au fil des schémas d'aménagement successifs, et grâce à des investissements considérables, les Côtes d'Armor disposent d'un réseau routier de très bonne qualité.

de handicap, l'aide aux personnes âgées, le RMI puis le RSA (Revenu de solidarité active), la protection maternelle et infantile... Autant de politiques qui touchent directement les Costarmoricains dans leur quotidien. Rappelons enfin qu'au nom du principe de libre administration des collectivités, le Département peut intervenir dans des domaines ne relevant pas de ses compétences obligatoires. L'un des exemples phares de ces dernières années est le schéma départemental haut débit, grâce auquel 97 % des foyers costarmoricains sont d'ores et déjà desservis, en attendant d'atteindre l'objectif de 100 % grâce à des technologies comme le satellite. N'étant pas obligé d'investir dans ce domaine, le Département l'a fait afin d'éviter une fracture numérique, entre zones urbaines et rurales notamment. Un bel exemple de politique qui a pu voir le jour grâce à la décentralisation.

Laurent Le Baut



THIERRY JEANDOT

Le collège Yves-Coppens à Lannion, inauguré en présence du célèbre paléontologue et paléontologiste, est un bel exemple de la politique du Département en faveur des collèges.



THIERRY JEANDOT

Charles Josselin, président du Conseil général de 1976 à 1997, ancien ministre, a été l'un des principaux acteurs de la décentralisation en Côtes d'Armor. Le changement de nom du département restera comme l'un des acquis majeurs de son mandat.

Intervenant au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil général a fortement investi dans le haut débit pour éviter une fracture numérique dans son territoire.



THIERRY JEANDOT

Marie-Christine, la jardinière de La Roche-Jagu

Ses jardins même les plus secrets

À 34 ans Marie-Christine Milliot a trouvé la mesure de son bonheur professionnel ; elle est jardinière au domaine départemental de La Roche-Jagu. Rencontre avec une femme bien dans ses bottes et son métier.

Ce matin de décembre, elle est au fond du parc, il fait froid et il pleut. Qu'à cela ne tienne. Marie-Christine et son collègue Anthony ont la tronçonneuse en main. Rien ne les distrait de leur tâche si ce n'est notre curiosité. Nous nous mettons à l'abri pour discuter. On lui parle de nature, elle devient intarissable. Si Marie-Christine a failli entamer une formation de prothésiste dentaire, le hasard - il fait parfois bien les choses - l'en a détournée pour finalement l'envoyer au lycée agricole de Merdrignac. Elle y a passé un brevet d'études professionnelles agricoles option paysages.

"La protection de la nature et de l'environnement, les espaces naturels sont des domaines qui m'ont rapidement attirée. En 1998, je suis entrée au Conseil général comme emploi jeune, au service des routes, à l'élagage et au débroussaillage", commence Marie-Christine. De cette époque, elle a gardé le goût de la taille des grands arbres. *"Mais les gros chantiers couvrant tout le département, nous pas-*

sions beaucoup de temps en parcours. Je n'étais pas toujours à l'aise dans ce monde d'hommes. Et c'était dangereux. Une voiture a failli me percuter".

C'est à cette époque, qu'elle passe à La Roche-Jagu. *"En 2006, ma responsable m'a informée qu'une place s'y libérait. Un agent partait sur un poste au bois d'Avaugour. Habitant à l'est du département, je rêvais de travailler au cap Fréhel. Mais La Roche-Jagu, je n'y étais venue qu'une fois. Avec l'habitude d'être en équi-*

pe, je me suis très vite intégrée. Et les hommes m'ont bien acceptée". Ses interventions sont variées : élagage, potager, enclos, animation des groupes, fête des jardins, préparation des expositions. *"Nous préparons déjà les plants de menthe pour l'expo de juin 2012 en lien avec l'artiste. C'est important de sentir qu'on a besoin de vous".*

Voir les arbres grandir

Marie-Christine avoue être minutieuse. Au domaine, elle a trouvé sa vitesse de croisière. *"Un bon jardinier*



BRUNO TORREBIA

travaille au rythme de la nature ; il voit les plantes arriver à maturité, les arbres grandir. Un spécialiste qui intervient dans le parc nous a initiés à la taille. J'ai expérimenté l'art topiaire () sur les buis et les myrtes de la palmeraie. Mon binôme et moi, on s'entend bien et nous avons une grande liberté".*

À côté de cette activité quotidienne qui la comble, Marie-Christine a d'autres centres d'intérêt, la chasse, la pêche. Il lui arrive de partir chasser avec son père et leurs épagneuls en Forêt-Noire. Garde-chasse, elle aurait adoré. *"Pour l'instant, je me contente d'observer les petits animaux sauvages du parc : lièvres, blaireaux, martres, fouines, belettes et des ragondins, en trop grand nombre ceux-ci".*

Autres passions que Marie-Christine a découvertes dans ce magnifique environnement, la poésie et le théâtre. *"J'écris des poèmes. J'ai eu le trac quand il a fallu jouer une pièce dans la cour du château et j'ai même participé à une mise en scène avec une artiste pour un ballet de tondeuses".*

Marie-Christine aurait-elle vécu au château dans une vie antérieure ? ■

Joëlle Robin

Marie-Christine a la chance de travailler dans un parc de 70 hectares aux essences variées.



BRUNO TORREBIA

(*) Art topiaire : tailler les arbres dans un objectif décoratif

Maison nature départementale

Le renouveau du Centre forêt bocage

Le Centre forêt bocage, situé à La Chapelle-Neuve, est l'une des six Maisons nature labellisées par le Conseil général. Sa mission ? Sensibiliser petits et grands à la nature et à l'environnement. Mise en sommeil pendant plusieurs mois pour permettre la rénovation complète de l'hébergement et de la cantine, la structure va prendre un nouveau départ.



En janvier, Emmanuel Pastori, animateur, a accueilli les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école de Kergrist-Moëlou.

Le Centre forêt bocage a vu le jour en 1984. La commune venait de perdre son unique classe et des locaux étaient disponibles. Sous l'impulsion de Gérard Guénégo, maire de l'époque, un centre à destination des enfants et en lien avec la nature est créé. La Chapelle-Neuve a la chance d'être entourée par les forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay, d'avoir un bocage et des petits chemins creux préservés. Gérée par la commune, la structure obtient dès 1989 l'agrément de l'Éducation nationale. En 2003, l'association Centre forêt bocage prend le relais, notamment pour pérenniser les emplois (*).



BRUNO TORREBIA

Un tiers du public est bretonnant

Tout au long de l'année, le centre accueille des classes à la journée ou pour des séjours de quelques jours. Les activités ne s'arrêtent pas à la découverte de la nature. Les animateurs proposent de sensibiliser le jeune public au patrimoine, au développement durable, à la culture et plus particulièrement à la langue bretonne. Le Centre forêt bocage a, en effet, une forte particularité : un tiers du public accueilli est bretonnant. Il est connu et reconnu pour cette spécificité. Quatre des cinq animateurs sont d'ailleurs bretonnants. Bien implantés à La Chapelle-Neuve, les animateurs rayonnent également dans le pays de Guingamp et dans le Trégor et proposent des activités en lien avec la communauté de communes. "En 2011, le centre s'est beaucoup

décentralisé, du fait de la fermeture provisoire de l'hébergement. Il a notamment proposé des activités au bois Meur et au bois d'Avaugour", explique Eliane Crassin, la directrice. Aménagée au début des années 1990, la partie hébergement et restauration avait besoin d'une cure de jouvence. Pour permettre de réaliser d'importants travaux, elle est fermée depuis septembre 2010. "La réouverture est programmée à la fin du mois d'avril", annonce René Cojean, le président de l'association Centre forêt bocage. Ce nouvel hébergement nous permettra d'atteindre

une capacité d'accueil de 60 enfants et dix adultes. La salle de restauration, pourra, quant à elle, accueillir 70 à 80 personnes". Le montant total de la réhabilitation du Centre forêt bocage s'élève à près de 901 000 €, subventionnés à hauteur de 509 000 € (dont 250 000 € du Conseil général). Les 392 000 €

restants sont pour moitié à la charge de la commune et pour l'autre moitié à la charge de l'intercommunalité. Les bâtiments répondront aux normes HQE (Haute qualité environnementale). "Le centre doit être une vitrine exemplaire de ce qui se fait en matière de développement durable. Nous poursuivrons cette démarche environnementale avec la fabrication de compost, l'installation de panneaux solaires, d'une chaudière à bois, de toilettes sèches... Des produits bio et locaux seront servis à la cantine et nous privilégierons les circuits courts".

Nolwenn Tirel

(*) Depuis le 1^{er} janvier, la communauté de communes du pays de Belle-Isle-en-Terre a pris en charge la compétence Education à l'environnement. Par ailleurs, la mairie de La Chapelle-Neuve met trois employés à la disposition du centre.



Anne Le Jeune, animatrice nature (à droite) et Eliane Crassin, directrice du centre.

Les principales actions du Centre forêt bocage

- **Éducation à l'environnement :** sensibiliser les enfants à la biodiversité, découverte de la faune et de la flore
- **Développement durable :** sensibiliser le public à différents enjeux (déchets, eau, énergies renouvelables...)
- **Activités de plein air :** séjours sportifs (kayak, grimpe d'arbres, tir à l'arc, gouren...)
- **Découverte de la vallée du Léguer :** balades contées, animations sur le site de Kernansquillec
- **Découverte du patrimoine :** moulin à eau, sabotier, maraîcher bio, construction d'un four à pain
- **Protection des zones naturelles :** marais de Kermeno, refuge à papillons, comptage des oiseaux
- **Valorisation de la langue bretonne :** séjours en breton, initiation aux danses et aux jeux traditionnels

Quelques animations à venir

- Outre l'accueil à la journée, les séjours de découverte de la nature et du patrimoine et les camps d'été à thèmes, le Centre forêt bocage proposera :
- La Semaine du développement durable, du 2 au 7 avril
 - Des sorties estivales tout public à la demi-journée : sur la piste des animaux, fabrication de papier recyclé, découverte des plantes d'autrefois, sorties champignons (sur inscriptions)
 - La Fête autour du pommier avec un repas d'automne, le dimanche 18 novembre

CONTACT

Centre forêt bocage
5 Hent an Dachenn Sport
22160 La Chapelle-Neuve
> 02 96 21 60 20
centre-foret-bocage@wanadoo.fr
centre-foretbocage.com

BRUNO TORREBIA



De plus en plus de jeunes aux Ateliers pêche

La pêche en eau douce se modernise

La Maison pêche et nature à Jugon-les-Lacs

En plus de son rôle de coordination des Ateliers pêche et nature en relation avec les associations du département, la Maison pêche et nature de Jugon-les-Lacs propose des animations à destination des scolaires et du grand public, d'avril à novembre. Elle a participé à la labellisation des premiers sites de pêche en France pour favoriser l'accès à la pêche du plus grand nombre, en famille, pour les passionnés, les personnes à mobilité réduite...

Quelques repères

12 874 : c'est le nombre de porteurs de carte de pêche (obligatoire !) dans le département. Il vous en coûtera 30 € à l'année si vous êtes une femme, 67 € pour un homme, 15 € pour les moins de 18 ans, 3 € pour les moins de 12 ans.

De 30 à 50 € : c'est le prix du forfait incluant une carte de pêche pour adhérer pour un an à un Atelier pêche et nature.

Dix Ateliers pêche et nature sont proposés dans le département par les associations locales de Callac, Caulnes, Châtelaudren, Dinan, Jugon-les-Lacs, Loudéac, Merdrignac, Plancoët, Plélauff, Saint-Brieuc/Quintin/Binic.

10 mars 2012 : c'est la date d'ouverture de la pêche en première catégorie (rivière). La pêche en deuxième catégorie est ouverte toute l'année, mais plusieurs espèces de poissons ne peuvent y être pêchées entre février et mai.



MAISON PÊCHE ET NATURE
> 02 96 50 60 04
maisonpechenature.com

Aux oubliettes les écoles de pêche ! Il faut désormais parler d'Ateliers pêche et nature (APN). Qu'on se le dise, la pêche en eau douce se modernise. Et, sur le sujet, la fédération départementale des Côtes d'Armor y est pour beaucoup.

“ Nous avons voulu jouer un rôle de pilote et aller plus loin que ce qu'imposait la fédération nationale ”. Gildas Martin est l'un des salariés de la Maison pêche et nature de Jugon-les-Lacs. Il coordonne aujourd'hui l'ensemble des Ateliers pêche et nature dans le département. Ceux-ci ont remplacé les Écoles de pêche dans le cadre de la réorganisation de la pêche en France, inscrite dans la loi sur l'eau de décembre 2006.

Leur première mise en place sous cette appellation s'est faite en Côtes d'Armor en 2010. “ Plusieurs écoles de pêche avaient fermé, les bénévoles se démobilisaient, il fallait faire quelque chose... ” Avec les autres membres de la fédération départementale et les salariés de la Maison de la pêche et de la nature, Gildas Martin s'engage pleinement dans cette politique de modernisation et va jouer un rôle précurseur dans le développement des APN.

“ Au-delà de la charte de mise en place qui ne présentait que des contraintes, nous avons proposé une série de contreparties pour développer une politique incitative à l'échelle des associations locales de pêche, les AAPPMA⁽¹⁾ ”.

Cannes à pêche, moulinets, seaux, vêtements, kits de sécurité, mais aussi classeurs pédagogiques, interventions de moniteurs professionnels, aide financière par élève inscrit⁽²⁾, font partie des nombreuses dotations pour

inciter les structures locales à proposer des APN.

La fédération nationale a tout validé, heureux de pouvoir s'appuyer sur le travail réalisé par sa fédération costarmoricaine avant de le déployer dans l'ensemble du territoire français.

Les effets se sont tout de suite fait sentir. Un an plus tard, le département compte quatre APN de plus (dix au total, ce qui en fait le premier département de France). 165 élèves, âgés de 8 à 12 ans, y sont inscrits et participent



Gildas Martin, animateur depuis dix ans à la Maison pêche et nature, assure la coordination des Ateliers pêche et nature.

à des séances de pêche d'environ deux heures, deux fois par mois.

Protection du milieu aquatique

Au programme, des séances pour appréhender les différents types de pêche (au coup, au leurre, etc.), connaître la réglementation sur la pêche, mais aussi être sensibilisé à la protection du milieu aquatique. Les plus aguerris pourront même être formés aux nouvelles techniques de pêche, comme la pêche au float-tube pour laquelle le pêcheur embarque sur une bouée, équipé de palmes.

“ Aujourd'hui, certaines associations de pêche refusent des jeunes ! ”. Pour Gildas Martin, la bonne affluence dans les APN est synonyme de bonne santé du milieu aquatique dans le département. Les associations locales de pêche se chargent en effet de l'entretien des cours d'eau et leurs bénévoles interviennent pour élaguer, aménager des zones de reproduction aux poissons, etc. Et, selon lui, “ les jeunes participants des APN sont les bénévoles de demain ”...

Après une pause hivernale, les Ateliers pêche nature reprennent pour la plupart en février ou en mars.

Yves Colin

Les Côtes d'Armor, territoire pilote

Les Ateliers pêche et nature permettent aux jeunes de 8 à 12 ans de faire l'apprentissage des différentes techniques de pêche.



(1) AAPPMA : Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique
(2) Le Conseil général prend en charge les tiers de l'aide financière apportée (de 15 à 30 €) par élève inscrit.

Jeunesse, sport, écoles et voirie

Le Leff communauté ambitieux

Pour René Guilloux, le président de la communauté de communes de Châtelaudren-Plouagat, "le contrat de territoire a permis aux élus de travailler ensemble, de débattre sur ce qui était utile et prioritaire pour le Leff communauté. Auparavant, chacun œuvrait de son côté".

Le contrat de territoire, signé l'an dernier entre le Conseil général et le Leff communauté, se chiffre à 1,14 M€. "D'emblée, une question s'est posée: comment allions-nous répartir cette enveloppe entre les treize communes du territoire? Très rapidement, la communauté de communes s'est invitée dans le débat puisqu'elle joue un rôle moteur au niveau du territoire, explique René Guilloux. Elle s'est imposée comme un interlocuteur important". Le territoire a ainsi validé la répartition de l'enveloppe de la façon suivante: environ 50 % seront consacrés à la maîtrise d'ouvrage intercommunale.

Plusieurs projets concrétisés

Trois priorités ont été définies par les élus du Leff communauté: les projets structurants intercommunaux, les services de proximité, scolaires, socioculturels et sportifs, ainsi que l'entretien du réseau routier local. Aujourd'hui, plusieurs projets se sont concrétisés, comme la construction d'un pôle sportif et multi-accueil de la communauté de communes, à Plouagat, ou la construction de locaux pour

le chantier d'insertion et le Secours populaire. Plusieurs communes ont également réalisé des travaux de voirie. Des écoles ont été ou vont être rénovées (Châtelaudren, Lanrodec, Boquého...).

En 2012, l'un des gros investissements, inscrit dans ce contrat de territoire, sera la réhabilitation de l'école primaire de Plerneuf.

Pour Jean-Pierre Le Goux et Yves-Jean Le Coqû, conseillers généraux des cantons de Plouagat et de Châtelaudren, l'avantage de ce contrat de territoire, c'est que "l'on connaît ce qui nous attend dans les trois à six ans à venir. Il y a une grande lisibilité par rapport à la programmation des investissements".

Yves-Jean Le Coqû apporte cependant un bémol: "Auparavant, avec la politique de 'guichet', Plélo, par exemple, percevait environ 100 000 € par an. À la signature du contrat de territoire, l'enveloppe attribuée à la commune était d'environ 100 000 € pour six ans. C'est peut-être un peu rapide comme comparaison, mais c'est pour dire que le contrat a été l'amorce d'un frein à l'investissement dans un territoire très

dynamique comme le nôtre, qui, chaque année, a de nombreux projets (écoles, voirie...). Quand on est dans un territoire qui avait l'habitude de consommer, il y a une certaine frustration par rapport aux enveloppes financières".

Malgré tout, les élus du Leff communauté ont bien joué le jeu par rapport à cette baisse de subventions,

Des investissements complémentaires

en ciblant des investissements complémentaires dans le territoire. "Cela a été très bénéfique dans l'approche des élus entre eux, constate Jean-Pierre Le Goux. Il y a une meilleure connaissance des communes les unes par rapport aux autres."

Pour illustrer cette complémentarité, René Guilloux prend l'exemple des salles polyvalentes. "Chaque commune en possède une, adaptée à ses besoins. À un certain moment, en fonction de ce que l'on veut y faire, il faudra aller dans la commune voisine. À la salle de Plouvara, par exemple, nous avons accueilli des élèves de Trégomeur pour faire du théâtre. Mais il faudra aussi que les mentalités évoluent, notamment au niveau des tarifs".



D.R.

Un pôle sportif a été construit dans la commune de Plouagat.

Des opérations terminées

- Construction d'un pôle sportif et multi-accueil à Plouagat: 1,79 M€ (174 250 € du Dépt.)
- Construction de locaux pour le chantier d'insertion et le Secours populaire à Châtelaudren: 400 000 € (40 000 € du Dépt.)
- Rénovation du groupe scolaire de Lanrodec: 330 000 € (49 500 € du Dépt.)
- Restauration de l'église de Plouvara 542 294 € (38 026 € du Dépt.)

Des opérations en cours

- Construction d'une salle des sports à Plélo 800 000 € (73 000 € du Dépt.)

Des opérations à venir

- Réhabilitation de l'école primaire de Plerneuf: 1,2 M€ (47 970 € du Dépt.)
- Construction et extension du restaurant scolaire de Plouagat 700 000 € (70 000 € du Dépt.)
- Réhabilitation de l'espace socioculturel de Saint-Fiacre 150 000 € (21 175 € du Dépt.)

Les treize communes du Leff communauté

Boquého, Bringolo, Châtelaudren, Cohiniac, Lanrodec, Plélo, Plerneuf, Plouagat, Plouvara, Saint-Fiacre, Saint-Jean-Kerdaniel, Saint-Péver, Trégomeur.



Le pôle sportif Le Kube et l'espace multi-accueil La cabane des p'tits loups ont été inaugurés en avril 2011, à Plouagat.

D.R.

Découvreurs du temps

Ils sont passionnés de resta

Depuis 1984, le Conseil général valorise les initiatives locales visant à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. À travers le prix "Les découvreurs du temps", établissements scolaires et associations voient ainsi leurs actions récompensées. Parmi les lauréats de 2011, une association de Saint-Adrien restaure la chapelle du Lézard.

À 2 km du bourg de Saint-Adrien, au milieu d'une prairie faisant face au manoir du Lézard, une petite chapelle a désormais fière allure. Elle revient pourtant de loin. Depuis près de 40 ans, chacun avait oublié son existence, d'autant plus qu'elle demeurait invisible sous une épaisse couche de lierre.

Il a fallu toute la détermination d'une enfant du pays pour la sortir de l'oubli. "Mon père est originaire du village du Lézard, indique Thérèse Lozahic-Hamon. En 2004, lors d'une promenade à vélo, j'ai expliqué à mon fils qu'il y avait là une chapelle, mais on ne la voyait pas. En quittant l'endroit, on s'est tapé la main en disant chiche ! On va la rénover !"

De nombreuses aventures commencent aussi simplement... Aussitôt, la jeune femme contacte le maire, passe une annonce dans la presse et lance un appel aux bénévoles. L'association pour la restauration de la chapelle du Lézard est créée.

Une tâche de longue haleine

"Il faut savoir que cette chapelle est un bien privé, souligne Thérèse Lozahic-Hamon. C'est tout de même la seule chapelle de la commune, et il aurait été dommage qu'elle disparaisse. Un bail emphytéotique a donc été signé entre les propriétaires et la mairie. Ainsi,



Le projet est d'abord le fruit d'un véritable travail d'équipe. À droite, Thérèse Lozahic-Hamon.

pour un euro symbolique, nous sommes autorisés à gérer ce bien à notre convenance pendant 50 ans".

Les premières opérations de la présidente de l'association et de l'équipe d'une quinzaine de bénévoles ayant répondu à son appel sont difficiles et peu valorisantes : de longues journées de débroussaillage et de nettoyage sont nécessaires avant de découvrir les murs de l'édifice. "Il nous a fallu quasiment un an pour le défrichage. Puis il y a eu la découverte de la cloche que les aînés croyaient disparue. Mais nous l'avons trouvée enfouie sous les pierres". Si quelques randonnées sont organisées



Des édifices abandonnés

afin de récolter un peu d'argent, le souhait prioritaire de l'équipe est de remettre en place le pardon dédié à saint Jean-Baptiste, dont le dernier daterait de 1966. "Dès 2005, nous avons organisé



Il faut savoir découvrir les petits trésors cachés.

Au fil des ans, la population a pris date pour le pardon de la saint Jean-Baptiste.



uration



La chapelle se dresse aujourd'hui fièrement à l'ombre des châtaigniers.



THIERRY JEANDOT

L'intérieur de l'édifice a retrouvé tout son lustre d'antan.

le mouton de la cloche, reposer la pierre d'autel et monter son muret, réhabiliter le pavage en pierre. "Nous voulions respecter le bâti à l'ancienne, précise Thérèse Lozahic-Hamon. Nous avons dû faire appel à un maçon pour défaire complètement le mur pignon puis le remonter pierre par pierre. Cela a été fait en 2006. Puis nous avons fait refaire la charpente. Les portes en chêne ont été exécutées par un artisan local et les fenêtres ont été refaites provisoirement en attendant de réaliser les vitraux".

"Respecter le bâti à l'ancienne"

C'est la prochaine étape pour les membres de l'association qui ont déjà engagé 26 000 € (*) dans les différents travaux. "Pour ces vitraux, nous prenons notre temps car cela coûte très cher. Nous pensions approcher 10 000 €, mais finalement ce sera plutôt 14 000 €. Il ne faut pas se tromper dans nos choix". En attendant, toute l'équipe a de quoi être fière du travail accompli, aujourd'hui reconnu par un prix. "Cela fait chaud au cœur ! Et ça permettra peut-être à d'autres de se motiver et de s'investir, avec nous ou pour sauvegarder d'autres sites". Mais Thérèse ne compte pas en rester là. "Ce qui me titille souvent, ce sont les expositions, faire entrer l'art dans la chapelle".

Véronique Rolland

(*) Incluant les subventions de la mairie (11 000 €) et du Conseil général (1 145 €).

sortis de l'oubli



le premier pardon. Les premières messes se tenaient sur la route, la chapelle étant sous les bâches. Mais les habitants apprécient, car ils reviennent chaque année et peuvent constater l'évolution de la restauration. Ils voient que leur participation au pardon a un sens. Ainsi, nous réalisons près de 300 couverts et récoltons 3 000 euros".

Le nerf de la guerre

De fait, la bonne volonté et le savoir-faire de certains bénévoles ne suffisent pas à remettre en état cette chapelle que l'on date du XVI^e ou XVII^e siècle. De leur côté, ils ont pu restaurer la toiture grâce à d'anciens couvreurs à la retraite ; refaire

La chapelle du Petit-Saint-Loup à Plouézec

Depuis 1990, les Amis de la chapelle ont œuvré à la réhabilitation de la chapelle du Petit-Saint-Loup. Différents travaux ont ainsi été réalisés sur le mobilier, le retable, une toile, des statues, ainsi que le sol et les joints de la nef. Une première dans le département : les abords de la chapelle ont été réaménagés afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, avec l'aide du CAUE 22 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Le premier édifice de cette nature à offrir cette possibilité, sachant que d'ici à 2015, tous les bâtiments publics devront être accessibles. En projet : la restauration de trois statues et le remplacement des carreaux des fenêtres.

Les scolaires et leur guide du patrimoine

Accompagnés par l'association Cicindèle de Locarn, les enfants de l'école primaire de Callac et leurs enseignants ont réalisé un guide du patrimoine de leur commune. Devenant les acteurs de la valorisation, les trois classes de CE2, CM1 et CM2 ont ainsi pu découvrir et transmettre l'histoire de leur ville.

Observation et inventaire avec initiation au travail sur cartes du cadastre et IGN, toponymie, enquête auprès des habitants, visites de sites, prises de vues, rédactions de textes... Les amateurs de l'association Cicindèle ont consacré 14 demi-journées à chacune des classes afin de mener à bien la réalisation de ce guide, imprimé à 500 exemplaires. En projet : une exposition sur le thème de la mémoire avec le collage de Callac, en français et en breton.

Concourir aux Découvreurs du temps

Ce prix, qui est organisé tous les deux ans, s'adresse à une palette très large de projets valorisant le petit patrimoine : travaux de recherche, de nettoyage ou d'aménagements, conception de circuits ou de parcours patrimoniaux, édition de supports, etc.

Un prix spécifique s'adresse aux établissements scolaires, de l'école primaire au lycée. Les trois classes remportent des livres et des céderoms d'une valeur de 460 € ; un livre est également remis à chaque

élève. Un autre prix s'adresse aux associations : 1220 € pour le premier prix, 1067 € et un livre d'art pour le deuxième et 915 € et un livre d'art pour le troisième. Le dossier de candidature doit comporter un descriptif détaillé du projet, des photographies, croquis ou dessins et toute source d'information ayant trait à la réalisation du projet.

CONTACT
SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE
2 rue Pohel, 22000 Saint-Brieuc
> 02 96 62 27 69





Groupe du Centre et de la droite républicaine

Jean-Pierre Le Goux

Conseiller général du canton de Plouagat

Point de vue sur la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC)

Lors de la session de novembre 2011, l'assemblée départementale a débattu des propositions de réforme de la PAC qui se décide au Parlement Européen et non à Saint-Brieuc. Ce débat a permis d'exprimer notre point de vue sur ce dossier majeur pour l'avenir de l'agriculture costarmoricaine. **La PAC représente 160 Millions d'Euros par an pour les Côtes d'Armor, premier département agricole de Bretagne.**

Nous réaffirmons la nécessité d'une PAC forte avec des engagements financiers conséquents pour préserver la compétitivité de notre agriculture.

Les propositions de la Commission Européenne doivent être améliorées telles les paiements directs aux agriculteurs basés sur un montant d'aide unique par hectare de surface cultivée. En Bretagne, cette mesure se traduirait par une baisse des aides PAC de 120 Millions d'Euros soit une perte de 70 Euros/hectare avec un impact plus fort sur les structures laitières.

Nous appuyons la proposition de la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor de créer un "Droit

à Paiement Unique élevage" dont l'objectif est d'atténuer l'harmonisation du montant unitaire des aides directes à l'hectare.

Nous sommes favorables au principe du "*verdissement partiel de la PAC*" pour encourager les pratiques agricoles durables et meilleures gestionnaires des ressources naturelles.

Cette nouvelle PAC doit également mieux réguler les marchés agricoles par des instruments fiables dans un cadre économique lisible. Elle doit aussi permettre de soutenir les exploitations fragilisées par les crises et la volatilité des marchés.

Nous souhaitons une prise en compte forte de l'emploi par des **aides ciblées à l'installation des jeunes et à la transmission des exploitations** ainsi qu'à l'organisation collective des producteurs agricoles.

Cette réforme doit enfin assurer un revenu décent aux agriculteurs costarmoricains qui faut-il le rappeler sont à l'origine d'1 emploi sur 5 dans l'économie de notre département. ■



Michel Daugan

Conseiller général du canton d'Evran

Rencontres de la Ruralité: une coûteuse action de communication

La majorité a lancé en novembre dernier une opération de communication intitulée "Les Rencontres de la Ruralité".

Cette démarche s'apparente à l'opération de démocratie participative "Côtes d'Armor 2020" lancée en 2006 qui se voulait exemplaire avec des colloques, des séminaires, 38 rencontres de citoyens, des sondages et même un blog.

En 2009, à l'heure du bilan, le succès espéré n'a pas été au rendez-vous: **à peine 1 % de la population costarmoricaine a participé aux actions "Côtes d'Armor 2020".**

Cette opération devait déboucher sur des actions concrètes. En mai 2006, le Conseil général prévoyait "*d'identifier les projets et propositions concrètes et opérationnelles à mettre en œuvre sur le département*". Au terme de cette opération, l'assemblée départementale décidait seulement "*de s'engager à poursuivre cette réflexion pour déterminer un plan d'actions précis*".

Plus de deux ans après, on attend toujours ce

plan qui devait permettre au département "de s'engager dans la concrétisation des acquis de Côtes d'Armor 2020".

Aujourd'hui, la majorité a l'objectif de "*définir ou adapter des actions concrètes et utiles sur la ruralité*". Les premières traductions sont prévues dès le budget 2013. On jugera aux actes.

Quel est le coût de ces opérations de communication? Selon nos estimations, 630 000 Euros de crédits de paiement ont été votés pour "Côtes d'Armor 2020" entre 2006 et 2009.

Pour les Rencontres de la Ruralité, le coût d'organisation est évalué à 84 400 Euros selon un marché public récent. Nous sommes attachés à la mise en valeur de la Ruralité mais **les coûts de cette opération de communication doivent être fortement maîtrisés.**

On nous dit que le Conseil général a des difficultés pour boucler son budget 2012. **Les dépenses de communication ne sont-elles pas une source d'économies alors que notre département est lourdement endetté à près de 300 Millions d'Euros?** ■

Groupe de la Gauche unie

Collectivités territoriales: vers de nouveaux

Les 373 communes des Côtes d'Armor disposent chacune d'une histoire et d'un patrimoine uniques, de caractéristiques sociale et économique, diverses et variées, le tout enrichissant et dynamisant notre département.

Dans ces crises qui ébranlent nos convictions et certitudes même les plus fortes, chacune d'entre elle pourrait, alors, être tentée de se refermer sur elle-même. Or, un engagement constant de la majorité départementale est de préserver et de valoriser les solidarités départementales. Pour nous, élu(e)s socialistes, la solidarité est un acte d'engagements, fort et durable. Que ce soit dans le milieu associatif, dans le monde économique ou celui des collectivités, les Côtes-d'Armor en sont imprégnées.

Avec 200 communes de moins de 1 000 habitants, nous avons, depuis les années 1980, fait le choix d'accompagner les collectivités qui ne disposent ni de services techniques, ni de l'expertise et de moyens financiers suffisants. Des aides financières spécifiques et une assistance techni-

L'Économie sociale et solidaire: du concret

Trois pôles de développement opérationnels fin 2010 (ADESS Trégor Goëlo, ESS'PRance à Dinan et Rich'ESS à Saint-Brieuc, des réflexions en cours sur le pays de Guingamp, des acteurs présents dans les pays de Centre-Bretagne, une filière bois-énergie qui s'organise en s'appuyant sur l'expérience de la SCIC Énergies Renouvelables, 40 SCOP sur tous les domaines (petite enfance, ingénierie, bâtiment et éco habitat, commerce, production, transport, école de



Vincent Le Meaux
Conseiller général
du canton de Pontrieux



Isabelle Nicolas
Conseillère générale
du canton de Tréguier
Présidente du groupe
de la Gauche unie

partenariats durables et solidaires

que pour la gestion des déchets, de l'eau potable, de l'assainissement... ont été mises en œuvre avec succès. Grâce à ces partenariats d'avant-garde, les territoires de notre département ont pu prendre de l'avance sur de nombreux enjeux... social, culturel, environnemental, économique.

Prenant en compte l'émergence des projets de territoire construits dans le champ intercommunal, nous avons voulu structurer, à partir de 2007, une démarche durable, solidaire et partenariale qui a trouvé sa déclinaison dans des contrats de Territoires (50 M€ sur cinq ans versés aux communes et leurs EPCI) et la dotation départementale de solidarité communale (1 M€ par an pour les communes de moins de 1000 habitants). Cet engagement a porté ses fruits puisque toutes les collectivités costarmoricaines ont adhéré à la démarche initiée par le Conseil général.

Devant ces résultats significatifs et encourageants, et conscients des enjeux budgétaires difficiles pour la collectivité publique en général, nous voulons construire de nouveaux partenariats avec l'ensemble des communes et leurs EPCI. Plus que jamais, nous avons en effet besoin de solidarité entre collectivités, dans ce contexte actuel de crises et de retrait de l'État de l'action territoriale.



Sylvie Bourbigot
Conseillère générale
du canton de Perros-Guirec

conduite...), 7 AMAP, un tissu associatif très dense... Ce ne sont que quelques exemples qui montrent le dynamisme de l'ESS costarmoricaine, que le Conseil général a depuis longtemps favorisé. 2012 se veut une année d'affirmation de notre politique de soutien à cette économie dans toute sa diversité, pour qu'elle soit reconnue et puisse continuer à se déployer. ■

Suivant l'annonce faite aux maires et Présidents d'EPCI du département en octobre 2010 par le président Lebreton, le Conseil général s'est donc engagé dans une nouvelle politique d'appui technique et de conseil en faveur des communes et leurs établissements. Ainsi, alors que l'État vient de cesser d'assurer son rôle en matière d'ingénierie publique, une structure mutualisée, dédiée à l'appui technique aux communes, va être mise en place par le Conseil général courant cette année 2012.

Cette action départementale renouvelée à l'endroit des communes et leurs EPCI, montre l'attachement des élu(e)s socialistes à la cohésion de leur territoire départemental. ■

Ruralité : tous concernés !

Qu'on se le dise, les Côtes d'Armor sont un département rural. C'est ce constat qui sert de base à la réflexion menée en ce moment par les élus du Conseil général et qui a pour thème : "La ruralité, richesse et dynamisme du territoire des Côtes d'Armor".

La ruralité a un avenir, nous en sommes persuadés. Cependant, cet avenir reste à tracer. Depuis le 29 novembre dernier, un travail est en cours et doit amener à l'élaboration d'une nouvelle politique "ruralité" en Côtes-d'Armor.

Début mars, partout dans le département, des rencontres de mobilisation citoyenne auront lieu autour de cafés-débats. Ces différents rendez-vous sur la ruralité ont pour but de recueillir les impressions, réflexions et suggestions des Costarmoricains. Chacune et chacun d'entre vous est donc invité à participer à ces rencontres et donner son point de vue sur ce que doit être la ruralité en Côtes d'Armor. ■

Du recensement agricole au débat sur la politique agricole

Dans notre département, le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 29 % en 10 ans, et la main-d'œuvre agricole de 28 %. En 2010, nous avions 2500 exploitations passant de 34 à 46 ha en moyenne. Productions laitière, porcine et avicole restent l'essentiel de l'activité paysanne. Le 12 octobre, un projet de réforme de la Pac a été publié par la Commission européenne. Il revoit l'attribution des droits à paiement unique (DPU).

Un volet prévoit que, entre 2014 et 2020, 30 % des aides attribuées aux agriculteurs seront conditionnées au "verdissage des pratiques agricoles". Ce projet est incompatible avec l'ouverture des frontières communes de l'Union européenne aux produits des pays tiers,

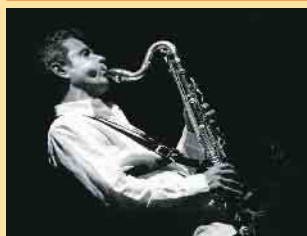


Monique Haméon
Conseillère générale
du canton de Collinée

à faibles tarifs douaniers ou à droit "zéro" pour certains volumes.

On ne peut pas à la fois "verdir" la Pac et importer plus de produits agricoles pour faire chuter les cours en cassant les outils de régulation (quotas laitiers...). Les producteurs vont être fragilisés sans que les consommateurs en bénéficient et les populations des pays tiers vont être privées. Le débat sur le projet doit s'élargir pour obliger la communauté européenne à sortir de cette contradiction.

La préférence communautaire ne peut être la grande absente de ce projet de réforme. ■



DAVID RIVOAL

Aumône et Pabœuf invitent NiCox

Le centre culturel de la Ville-Robert à Pordic, soutient la création. Du 13 au 17 février, un premier chantier rassemble trois musiciens, le clarinettiste Michel Aumône, le saxophoniste Daniel Pabœuf et NiCox, machiniste et compositeur du groupe rennais X-Makeena. Le 17, la rencontre se concrétise et nous réserve sûrement des surprises. Ville-Robert, Pordic > 02 96 79 12 96 pordic.fr

Les Zakouskis érotiks à Lannion

La compagnie belge Tof théâtre a de quoi nous surprendre avec son spectacle de marionnettes où souffle un vent fripon. Le 7 février, à 20 h30, au Carré magique à Lannion, elle présente un travail réservé aux plus de 16 ans: trois délicieuses petites scènes aux sujets peu ordinaires: le rituel du bain de deux personnes d'âge mûr, Monsieur et Madame Beurestes, les fantômes d'une marionnette à la plage pas plus haute qu'une pomme de terre, et les prémices d'un dimanche matin sous un édredon très original. > 02 96 37 19 20 toftheatre.be carre-magique.com

20 minutes de bonheur en plus à Trégueux

C'est la 2^e édition de ce festival de rue en salle. Il apporte joie et bonne humeur le week-end des 4 et 5 février à Trégueux. Au programme, de la musique rock et drôle avec MJM, du théâtre, de la magie, des acrobaties, des marionnettes, de la danse et des percussions. Les spectacles sont accessibles dès 6 ans. > 02 96 71 31 20 bleu-pluriel.com facebook.com/20minutesdebonheurenplus Tarif unique 3,50 €

Ces trois scènes sont soutenues par le Département.

Guide

Février

CINÉMA

EXPOSITION

THÉÂTRE

LECTURE

PHOTO

MUSIQUE

Rubrique réalisée par Joëlle Robin. Contact > lemagine@cg22.fr

Korfa, un nouveau spectacle à Trégueux, Broons, Plancoët Avec la C^{ie} Alban dans la boîte

SPECTACLE

Dans *Korfa, le cercle*, un spectacle créé en résidence dans trois départements bretons, deux danseurs et deux musiciens, mêlent percussions corporelles, danse contemporaine, chant et musique. À partir de plusieurs disciplines, le danseur et chorégraphe Alban de la Blanchardière a bâti son spectacle *Korfa*^(*). Arrivant tout droit d'Afrique du sud, le Gumboots, symbole des manifestations anti-apartheid, se pratique avec des bottes en caoutchouc. Le soundpainting est un langage des signes, la body percussion l'art d'émettre des sons avec son corps; quant au circle song, il est fondé sur la recherche vocale, s'appuyant sur l'inspiration qui émane de nos émotions.



THIERRY JEANBOIT

La MJC du Plateau, à Saint-Brieuc, organise des stages dans chacune de ces disciplines. Plusieurs formes pour ce spectacle qui se joue chez l'habitant le 1^{er} février, à Bleu Pluriel à Trégueux

les 4 et 5 février et en mai au collège de Broons et à la salle Solenval de Plancoët. Avec Alban de la Blanchardière, Jérôme Pont, l'acrobate, Ibrahim Boureima Kienou, danseur percus-

sionniste et Stéphane Das-sieu, le guitariste.

> 06 81 15 07 78 dans-la-boîte.eu

(*) korfadurezh, anatomie en breton

Les jeunes font leur cinéma Vacances culturelles à Saint-Brieuc

CINÉMA

Du 20 au 24 février, Le Cercle, association briochine soutenue par le Département, propose un stage de cinéma d'animation aux enfants de 6 à 11 ans. Ce sera juste la période des vacances pour les écoliers qui pourront se prendre pour des vrais cinéastes réalisateurs



LE CERCLE

comme Michel Ocelot. Vous le connaissez, c'est lui qui a mis en images et en musique *Kirikou*, ce magnifique conte africain. À sa manière, les jeunes approcheront les techniques de fabrication, travaillant les ombres chinoises et l'encre de chine, en partenariat avec le festival *Complet mandingue*. Et ils aborderont aussi la création d'une bande originale avec des musiciens. Les 23 et 24 février, les plus grands, de 11 à 17 ans créeront un lip-dub, un clip pour promouvoir l'espace Saint-Lambert, aidés d'un chorégraphe. > 02 96 75 21 91 à Saint-Brieuc, Croix-Lambert.

James Saunders à Trégastel La troupe Ar Roc'h

THÉÂTRE

Le 25 février, la troupe de théâtre de La Roche Derrien joue *Ce que voit Fox*, une pièce écrite par James Saunders, un Britannique décédé en 2004. La troupe s'est chauffée à La Roche-Derrien et Tréguier en janvier où elle a donné trois séances. Le 25, ce sera à Trégastel au Palais des congrès, à 20 h45. Et pour ceux qui auraient raté cette séance, on pourra encore se régaler à la salle des fêtes de Pommerit-Jaudy, le 17 mars à 21 h. Adaptée par Suzanne Lombard et le regretté Laurent Terzieff, cette pièce cruelle et drôle à la fois, a remporté



plusieurs "Molière" en 1988. Trois femmes, aux trajectoires différentes, font un constat d'échec sur leur vie. Le titre original *Fall* (qui évoque la chute en anglais) est sans doute plus parlant. > 02 96 55 54 60

Le Briochin Tanguy Dohollau Le dessinateur amoureux des livres

Tanguy Dohollau vit entouré de livres. Sa mère, Heather, qui écrit de la poésie, les lui a mis très jeune "entre les mains". Fasciné par les illustrations, il se met alors au dessin. Depuis 1980, il réalise des ouvrages illustrés. Le prochain à paraître raconte une tranche de vie d'Anton Tchekhov.



À travers ses dessins à l'encre de chine, Tanguy Dohollau fait voyager ses lecteurs dans l'univers de Tchekhov.

De sa maison, on domine la baie de Saint-Brieuc. Magique pour l'inspiration ! Vivre au bord de la mer est vital pour Tanguy, qui séjournait souvent à Bréhat enfant.

"L'ouverture d'esprit de Tchekhov m'a attiré. Je suis allé m'en imprégner à Melikhovo près de Moscou en 2009, où l'auteur avait une propriété. Médecin également, il est le premier à avoir enquêté sur le katorga, ancêtre du goulag. Il a rédigé son premier livre à partir des 1000 témoignages de prisonniers et de gardiens recueillis sur l'île de Sakhaline".

À travers des dessins à l'encre de Chine et l'aquarelle, Tanguy nous emmène en Russie chez Tchekhov, en compagnie de son ami, le peintre Isaac Lévitane, ou de la belle Lika Mizinova, Nina dans la pièce *La Mouette*. "La propriété est devenue un musée vivant avec un dispensaire gratuit, comme autrefois". Livres, voyages, amitiés et rencontres ont apporté à Tanguy ses plus belles révélations. "À 16 ans, ma mère m'a prêté un ouvrage de Jean Grenier. Touché par cet écrivain, philosophe et critique d'art, qui vécut son enfance à Saint-Brieuc, j'ai organisé deux expositions sur lui en 1986 et 1998 au musée. En 1986, un Japonais sur les traces de Jean Grenier a poussé la porte de la librairie où je travaillais. J'ai longtemps correspondu avec Toshihiko Okubo, doyen de la faculté Waseda de Tokyo, qui a traduit l'œuvre

de Camus et de Grenier". En 1994, Tanguy Dohollau a exposé dessins et peintures à Tokyo. Une édition illustrée d'un livre de Grenier, traduit par ce professeur, est sortie au pays du soleil levant.

Des rencontres et des voyages

"Dans les années 1980, l'ethnologue Georges Lefeuve m'a invité à une soirée diapo présentant le peuple Khafir-Kalash vivant dans l'Himalaya". En 1992, Tanguy partit exposer à Peshawar au Pakistan.

En 1994, le festival Étonnants voyageurs, à Saint-Malo, recevait Hugo Pratt, scénariste et dessinateur italien de BD. "Une entrevue fabuleuse". Depuis, un musée Hugo Pratt a été créé à Venise et Tanguy y expose en octobre 2012. Il y montrera des dessins liés à *Parpagnacco*, un livre de Louis Guilloux sur ses séjours à Venise.

Paysagiste de formation, Tanguy Dohollau n'a jamais appris à dessiner ; en revanche, sa curiosité, sa minutie, son sens de l'observation et son amour de la nature l'ont formé. Il a travaillé 25 ans dans la librairie du Champ-de-Mars, devenue le Pain des rêves en 2000. Une grande souplesse de travail lui a permis de conjuguer ses deux passions et métiers. Ses affinités avec des écrivains, comme Jean Grenier, ou encore Jean-Marie

Le Clézio et Jean-Pierre Abraham ne tiennent pas qu'aux livres. Essentiels, ils ont déclenché la rencontre mais Tanguy a des goûts communs avec eux, la peinture, la philosophie et avec les deux premiers leur ouverture sur les pensées orientales.

Sa relation avec Jean-Marie Le Clézio l'incita à réaliser une exposition sur son parcours littéraire en 1990. Il assistera, à Stockholm, à la remise du prix Nobel qui lui a été décerné en 2008. Quant à Jean-Pierre Abraham, écrivain trop tôt décédé et gardien de phare, "Une exposition itinérante sur lui a eu lieu en mars 2011 à la Maison de la Bretagne à Paris".

Et Tanguy Dohollau aime aussi les bons mots dont ceux de Boris Pasternak : "La poésie sera toujours dans l'herbe, il sera toujours nécessaire de s'incliner pour l'apercevoir. Elle sera toujours trop simple pour qu'on en discute dans les assemblées."

Joëlle Robin

Prochaine exposition à Olzstyn en Pologne, en avril 2012.

Publications récentes : Pas à Pas, à l'écoute du silence, éditions Des ronds dans l'O, 2009.

Marguerite Yourcenar, l'académicienne aux semelles de vent, avec Achmy Halley, éditions A dos d'âne, 2011.

site-tanguy-dohollau.pagesperso-orange.fr/index.htm

Moufl'et Compagnie à Langueux

Du 13 au 17 février, Langueux fait son festival d'hiver pour le jeune public. Les spectacles se déroulent dans les salles du Grand Pré et de Bleu Pluriel. Du théâtre, des marionnettes, des chansons, de la musique et de la poésie, un ciné-concert. Il y en a pour tous les âges dès 18 mois. Y participent le théâtre des Tarabates, Mad'moiselle Pompette, la C^{ie} Gazibul.

> 02 96 52 60 60
 baiedesaintbrieuc.com



Un CD pour Madagascar

Ils sont professeurs de musique et jouent dans des orchestres qui animent bals et thés dansants. L'un des musiciens, Jacky Pestel, a eu l'idée de rassembler sur un CD des morceaux interprétés par quatorze de ces orchestres bretons. Les bénéficiaires aideront des projets à Madagascar et dans des pays d'Afrique. Les fonds transiteront par des associations et serviront à payer des factures pour des fournitures scolaires, des médicaments, la construction de puits...

> 06 64 93 19 25
 10 €

Voyage d'un courant d'air à Dinan

Par chance, le mois de février a 29 jours cette année. Les 28 et 29 février, la compagnie Le Chat perplexe donne un spectacle au théâtre des Jacobins. Un spectacle poétique et musical pour les enfants de 2 à 5 ans. Lucie a décidé de devenir attrapeuse de courant d'air : elle court après les courants d'air, ce petit souffle de vie, l'attrape, l'étudie, le jette en l'air et le poursuit. Elle invente et raconte ce drôle de voyage, où l'invisible rend le monde vivant. Elle explore le souffle, le chant, le goût de l'air, le goût du vent !

Théâtre des Jacobins, Dinan
 Les 28 et 29 février
 > 02 96 87 03 11
 codi.fr/saisonculturelle
 Scène soutenue par le Département.

Scorpène, de la magie à Saint-Brieuc

Réalité non ordinaire met en scène un magicien mentaliste. Autodidacte suivant son intuition, joueur d'échecs professionnel à la trajectoire pas banale, les outils de Scorpène sont l'analyse, la mémoire, l'anticipation, l'observation, enrichis d'un parcours de vidéaste : scène, image, visible, invisible. La magie est son mode d'expression. Son spectacle, le premier, s'inspire de l'alchimie, la physique quantique et des *Chants de Maldoror* de Lautréamont.

Les 7 et 8 février à 20 h 30, à la Passerelle, Saint-Brieuc.

> 02 96 68 18 40
lapasserelle.info



Le Lindy Hop à Saint-Brieuc

La compagnie des Pieds mobiles a vu le jour en janvier. Et comme son nom le laisse supposer, elle a débuté en proposant des cours de danse, le Lindy Hop. Danse de couple datant des années 1920, elle s'exécute sur toutes les musiques de jazz et emprunte ses jeux de jambes au charleston, aux claquettes, au tango et au foxtrot.

Tous les jeudis jusqu'en juin de 20 h 30 à 22 h, dans la salle du CRA Cesson (Saint-Brieuc).

> 06 85 87 09 07

Gilles et Bérénice à Tréguieux et Guingamp

Une tragédie classique à Guingamp et à Tréguieux ! Pas tout à fait car *Bérénice* de Racine est une pure tragédie, en alexandrins, déchirante, passionnelle, dramatique. Mais dans cette adaptation de Gilles Cailleau, personne ne meurt. Et ce moment de théâtre se déroule sous chapiteau.

Les 3, 4 et 5 février dans le parc de la Ville-Junguenay, Tréguieux
Les 9, 10 et 11 février au Champ-au-Roy, Guingamp

> 02 96 40 64 45
ville-guingamp.fr



D.R.

9^e édition à Saint-Brieuc Babel Danse

Du 17 au 25 février, Babel Danse, orchestrée par la MJC du Plateau, pose ses valises aux États-Unis. Au programme de la manifestation, 50 heures d'ateliers danse pour tous les publics et dix temps forts avec un objectif : faciliter l'accès à la culture par le biais de la danse, langage universel. Impliquer les habitants du quartier en accueillant les enfants des centres de loisirs de Saint-Brieuc. Cette année encore, les détenus de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc ont apporté leur savoir-faire pour décorer la MJC.

Une invitée d'honneur : Leela Petronio, une pointure en tap dancing (claquettes, percussions corporelles). Seize partenaires sont

impliqués aux côtés de la MJC, dont Itinéraires bis qui a rendu possible la mise en place du projet de création amateur et la venue de Leela.

- Danses urbaines (tap dance, hip hop) avec l'association UnVsti, animées par Mohammed Ibnysassin et Leela Petronio,
- Danses modernes, animées par Bruno Couderc, avec deux créations amateurs impliquant l'agglomération.
- Modern Jazz en lien avec le spectacle de Leela Petronio, *Entre deux chaises*, au Grand Pré à Langueux.
- Danse du monde : country, cajun, flamenco, gumboots

mjcduplateau.fr
> 02 96 61 94 58
Avec le soutien du Département

Leela Petronio.

Dis pour voir du théâtre du Totem à Saint-Brieuc Récital poétique d'Hubert Lenoir

Lors des 40 ans du théâtre, un des fondateurs du Totem nous avait présenté *Dis pour voir*, une toute nouvelle création. Un vrai moment de bonheur que cette heure passée avec Hubert Lenoir, seul sur scène. Pour ce spectacle poétique, au petit théâtre de la Passerelle, il est accompagné de deux musiciens, Gildas Le Buhé et Régis Huiban. Mise en scène et jeux de lumière sont assurés par Delphine Vespier et Jack Percher.

Trois voix instrospectent l'âme, passant au crible des

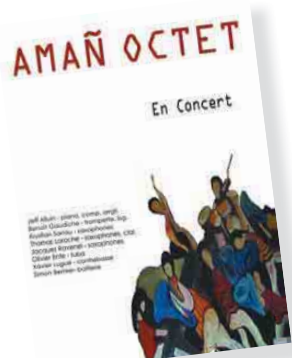
moments de vie : les cicatrices de l'enfance, la quête de l'autre, la rencontre de l'être aimé, l'appréhension de la mort. Cris, chuchotements, étranglements de la voix sont complices du chant des instruments qui dialoguent avec la poésie des mots. Un véritable opéra où l'émotion envahit l'assistance.

Le 28 février à 20 h 30 au petit théâtre de la Passerelle, Saint-Brieuc
> 02 96 61 29 55
theatredutotem.free.fr
Compagnie soutenue par le Département



D.R.

SPECTACLE



Amañ Octet Un album caméléon

Amañ (d'ici en breton) Octet, groupe phare de la scène jazz costarmoricaine et bretonne, a sorti son nouvel album à la fin de l'année 2011, *Rumble*. On y retrouve des musiques aux influences de Baden Powell, Gainsbourg, Astor Piazzola et quelques autres. Parallèle-

ment à leur tournée promotionnelle de concerts dans le département, les huit musiciens, dont certains sont enseignants, organisent des actions culturelles en lien avec les écoles de musique de Saint-Brieuc, de Tréguier. Amañ Octet est soutenu par Itinéraires bis

et le Conseil général, la Drac, la Région Bretagne.

D'ici d'ailleurs Production,
22210 Plumieux
amanoctet.fr
myspace.com/amanoctet

MUSIQUE



Eric Jaffrelot, à Budapest en 2010, lors de sa première compétition en tant que juge-arbitre européen.

L'Hillionnais Éric Jaffrelot

Juge-arbitre européen d'athlétisme

Éric Jaffrelot, 41 ans, originaire d'Hillion et vivant à Boulogne-Billancourt, est juge-arbitre européen d'athlétisme. Seuls trois Français sont habilités à exercer à ce niveau. Rencontre.

L'histoire d'Éric Jaffrelot avec l'athlétisme a démarré à l'AS Pommeret. S'il y pratiquait le cross-country et le demi-fond, il y entraînait aussi les jeunes athlètes. Or, il se trouve que les clubs devaient fournir des officiels pour arbitrer les compétitions. Éric se porta volontaire et en 1993 passa l'examen de juge de course régional.

Trois ans plus tard, il est nommé facteur à Boulogne-Billancourt. Toujours mordu d'athlétisme, il entre au CASG, club où un juge-arbitre général l'encourage à passer des examens. Éric décroche successivement les diplômes de juge arbitre régional et fédéral. Jusqu'ici spécialisé dans les courses, le voilà désormais capable d'arbitrer l'ensemble des disciplines d'athlétisme, à l'exception de la marche.

“Il faut de la pondération, du calme”

Vivre à Paris sera aussi déterminant. En effet, la ligue d'Ile-de-France est la plus importante et les compétitions s'enchaînent. Éric officie lors de rendez-vous de niveau régional, interrégional, puis rapidement lors des championnats de France cadets et juniors. *“La ligue d'Ile-de-France m'a donné ma chance tout de suite”*, reconnaît-il.

Mais qu'est-ce qu'un juge-arbitre ? *“Le juge-arbitre a une vision générale. Il intervient dès que quelque chose d'anormal se produit. Son rôle est sou-*

vent de trancher des litiges lorsque des athlètes contestent la décision du chef de concours”.

Pour cela, il est nécessaire de connaître parfaitement le règlement, mais surtout d'en comprendre l'esprit. *“On est souvent amené à prendre des décisions dans des cas non prévus par le règlement. Il faut de la pondération, du calme et des capacités d'analyse, alors même que les circonstances peuvent nous amener à courir dans tous les sens. On arrive après une première décision. Il faut donc collecter un maximum d'informations”.*

Et question litiges, Éric se souviendra longtemps de sa première grande compétition internationale. Juge arbitre des lancers lors des championnats du monde d'athlétisme, en 2003 au Stade de France, il va connaître un concours du poids assez mouvementé. Tout commence par le système de mesurage qui tombe en panne. Puis, lors de la finale du concours, le lanceur américain John Godina, triple champion du Monde, autant dire l'un des grands favoris, échoue à son 3^e essai et conteste la décision du chef de concours. Dans ce cas précis, et sous la pression que l'on peut imaginer, Éric confirma la décision initiale.

Ces championnats du monde sont du reste un tournant dans son parcours. Pour y arbitrer, il devait passer un test sélectionnant les meilleurs

officiels français. Il termina premier. Une réussite qui l'aidera en outre à obtenir un poste de directeur des compétitions à la Ligue d'athlétisme d'Ile-de-France, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. *“Je travaillais à*

“Collecter un maximum d'informations”

La Poste, pour moi c'était inespéré d'avoir un travail dans l'athlétisme. Il faut savoir que la fonction de juge-arbitre s'exerce à titre bénévole”.

En 2009, nouvelle étape, il réussit l'examen de juge-arbitre européen. Seuls trois Français exercent à ce niveau. Pour ce qui est de participer aux Jeux Olympiques - sauf à ce qu'ils aient lieu en France - il faut être juge-arbitre international. C'est son prochain objectif. *“En 2013, je passe un examen pour conserver le niveau européen. L'association européenne présentera ensuite les meilleurs pour passer le niveau international”.*

En attendant, Éric reste un passionné. Il était là lorsque Christophe Lemaître passa sous la barre des 10 secondes au 100 m. *“Être dans le stade à ce moment-là, entendre la clameur de la foule, c'était un grand moment”.* Il y a aussi ces athlètes qui vous marquent. Comme le lanceur de disque allemand Lars Riedel, lors des championnats du monde en 2003. *“Quand il est entré sur le cercle, au moment où il se mettait en position, on sentait une présence, il dégageait une force, une plénitude”.*

Laurent Le Baut

Sport et handicap : nouvelles activités en février

Le club des sports de glace de Langueux, le club de plongée Epave de Saint-Brieuc, le Comité départemental handisport et le Conseil général proposent, durant les vacances d'hiver, des activités à destination des jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap physique et sensoriel. Au programme : de la plongée, samedi 18 février de 10 h à 17 h, au Centre héli marin de Saint-Laurent-de-la-Mer, ainsi que de la glisse sur glace les 22, 23 et 24 février, à partir de 17 h 30, à la patinoire de Langueux. > 06 81 78 42 17 > 02 96 76 25 51



Du canicross au bois de Plédran

L'association plédranaise Canicross-Breizh organise une compétition, les 3 et 4 mars, dans le bois de Plédran. L'association propose plusieurs activités à réaliser en binôme avec son chien : le canicross, le canivtt et le canimarche. Au programme : canicross adulte (3,5 km et 7,5 km), canivtt (3,5 km et 7,5 km), cani-enfants et enfin canimarche. Parcours ouverts à tous et à toutes les races de chiens. Pour le public, rendez-vous le samedi à partir de 11 h 30 et le dimanche à partir de 9 h 45. canicrossbreizh.unblog.fr

Plourhan : 11^e trail Glazig

Les 4 et 5 février, à Plourhan, se déroule la 11^e édition du trail Glazig organisé par l'association Plourhan sport aventure. Avec pas moins de 50 départements représentés, il fait partie des premiers grands trails de début de saison dans le Grand Ouest. Le Noz trail (trail de nuit) de 18 km partira à 18 h 40 le samedi, tandis que le départ du trail de 42 km aura lieu le lendemain à 8 h 30. L'inscription à ces deux épreuves constitue le défi Glazig, course comptant pour le challenge Ouest trail tour. info@trail-glazig.com trail-glazik.com

CUISINE

Sauté de lapin au cidre et à la fine Bretagne

Pour 4 personnes

1 lapin
500 g de pâtes fraîches
250 g de champignons (lantins, Paris)
3 échalotes
30 g de beurre
3 cl d'huile de tournesol
3 carottes
2 panais
100 g de céleri boulevé
2 blancs de poireaux
3 feuilles de sauge
25 cl de cidre artisanal
3 cl de fine Bretagne
15 cl de crème
Sel et poivre



Recette élaborée par Thierry Fegar, chef à la Cité du goût et des saveurs, créée par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor (Saint-Brieuc).

CERCLES CULINAIRES

La Cité du goût et des saveurs propose des stages de cuisine au grand public animés par des chefs.
Inscription : 02 96 76 26 26
Informations : artisans-22.com

Éplucher, laver et tailler les légumes en paysanne (petites tranches très fines).
Laver et émincer les champignons.
Poêler l'ensemble à l'huile.
Éplucher et ciseler les échalotes.

Désosser et tailler le lapin en lanières. Dans une casserole, faire fondre le beurre, ajouter les échalotes, le lapin et laisser cuire environ 5 minutes en faisant légèrement colorer la préparation. Flamber à la fine Bretagne puis

déglacer au cidre. Ajouter les légumes, laisser réduire et crémier. Vérifier l'assaisonnement. Réserver au chaud.
Cuire les pâtes fraîches et les garnir avec le lapin.



THIERRY JEANDOT

JARDINAGE

La taille en têtard

Saules, frênes et peupliers se prêtent bien à ce genre de taille, la fin de l'hiver étant la meilleure période pour la réaliser. Elle assure un rôle esthétique et permet l'accueil d'une faune très diversifiée.

L'entretien et la taille en têtard favorisent la biodiversité.



Pourquoi tailler en têtard ? Du fait de la ressemblance entre la forme du tronc de ces arbres et la larve de la grenouille, qui possède une grosse tête et une queue plus fine. Il faut couper tous les cinq à dix ans toutes les branches à leur base, sans abîmer la couronne, et en ôtant régulièrement les rejets et bourgeons latéraux les premières années. Il se forme alors petit à petit un plateau au sommet du tronc, dû aux tailles répétées, parfois large de plus d'un mètre, à partir duquel poussent de nombreux rameaux. Ces têtards (aussi appelés trognes) avaient autrefois un rôle économique car ils permettaient une production de bois régulière et conséquente pour la vannerie, le chauffage, la fabrication de clôtures ou manches d'outils, en conservant leur rôle de haie dans le bocage.

On sait que les arbres têtards jouent un rôle écologique. En vieillissant, ces arbres ont tendance à se creuser, leur partie centrale se dégrade. Ces cavités intéressent les espèces cavernicoles, devenant le refuge de nombreux animaux comme la chouette chevêche, le rouge-queue à front blanc, le hérisson, la chauve-souris et autres micro-

mammifères, ainsi que des insectes rares et protégés comme la lucane cerf-volant, ou le pique-prune. L'accumulation et la dégradation des feuilles, poussières et fientes à la "tête" du têtard participent à la formation d'un engrais naturel propice au développement de plantes épiphytes^(*). De plus, les nombreuses branches, agissant comme des pompes, permettent la régulation des eaux dans les zones trop humides (un arbre têtard absorbe 700 litres d'eau par jour !). Ainsi, l'entretien et la création de nouveaux têtards favorisent la biodiversité, et les formes variées et surprenantes qu'ils prennent en vieillissant continueront longtemps d'attirer sur eux les regards des promeneurs.

Cédric Moinet

(*) Plantes qui poussent sur d'autres végétaux.

Cette rubrique est réalisée en collaboration avec



LA ROCHE JAGU

22260 Ploëzal
> 02 96 95 62 35
larochejagu.fr



La ruralité c'est quoi ?

Ça bouge
parlons-en !

RENCONTRES / DÉBATS
Film documentaire / Expo photos

du 5 au 15 mars sur tout le département
Retrouvez toutes les dates,
toutes les infos sur www.cotesdarmor.fr